Des élus accusent le maire de falsification de PV à Akbou



Malversations. La copie en notre possession de la lettre des élus de l'opposition de la commune d'Akbou, récemment adressée aux autorités centrales et judicaires, n'est autre qu'un acte de dénonciation de «PV de délibérations falsifiés» qui risque à coup sûr d'ébranler cette grande ville de la vallée de la Soummam, pôle d'industrie sur le point de devenir celui de l'affairisme ?
Dans cette lettre, qui ressemble à un SOS lancé par les élus contestataires, il est d'entrée indiqué que des failles dans la gestion de cette collectivité locale ont été constatées et, pour en endiguer les graves retombées, ceci nécessite l'envoi en urgence d'une commission d'enquête.

(Bbker Amrani)

Lire en page 8

la Cité

Quotidien national d'information Directeur fondateur : *Fodil Mezali*

Coups de poignard dans le dos et de rapière face à face en prévision du 10e congrès

La haine fraternelle au FLN



Le coordinateur des redresseurs du FLN estime que si au cas où la justice ne tranche pas en faveur de leur recours cela ne changera en rien la vie jusque-là normale au sein du parti.

Lire en pages 2 et 3

Lutte antiterroriste
Lamamra qualifie d'audacieuse l'opération de l'ANP à Bouira



Les observateurs considèrent à juste titre que ce qui a été réalisé constitue un bond qualitatif», a indiqué M. Lamamra dans une déclaration à la presse à l'issue de son entretien avec la présidente de l'Assemblée nationale de la République Serbe, Maja Gojkovic, soulignant qu'il «ne reste que des résidus de terrorisme en Algérie». Le ministre s'est félicité de la capacité de l'ANP et des services de sécurité à contrôler et à éradiquer ces cellules (terroristes), précisant que «cela confirme plus que jamais que l'Algérie est pionnière dans la lutte antiterroriste». Qualifiant l'opération «d'audacieuse et d'importante», M. Lamamra a mis en exergue «l'écho» qu'a trouvé cette opération». «Le monde entier est désormais convaincu qu'il y a des pays pionniers dans la lutte antiterroriste et l'Algérie est en tête de ces pays», a-t-il soutenu.

Lire en page 2 le compte rendu

Ramadhan : *des colis alimentaires une semaine avant le mois sacré*

Lire en page 4

Jubilé : *quand la ville d'Amizour honore Hocine Mancer et ses pairs*

Lire en page 6

Tizi-Ouzou : *débat jeudi à la wilaya sur la pénétration du gaz naturel*

Lire en page 7

Farida Sellal quitte l'Association pour «*Sauver l'Imzad*»



Lire en pages 12 et 13

N° 634 Vendredi 22 - Samedi 23 mai 2015 Prix 15 DA **www.lacitedz.net**

Verbatim

Nouria Benghebrit, *ministre de l'Education nationale :*

«Je constate que les résultats sont en deçà des attentes et que le rendement n'est pas à la hauteur des efforts consentis par l'Etat, en dépit des nombreuses opérations de formation organisées par le secteur cette année et en dépit de vos efforts (directeur d'instituts) et des ressources financières accordées par l'Etat. Il est temps de faire une analyse critique de la situation loin des complaisances, car il s'agit là de l'avenir de générations d'élèves et de l'avenir de l'école algérienne».

Tayeb Louh, *ministre de la Justice, garde des Sceaux :*

«La Justice traite toutes les affaires de corruption dont elle est saisie et les réformes profondes prévues dans le secteur sont de nature à renforcer davantage la crédibilité et suprématie du pouvoir judiciaire. Plusieurs parties veulent faire croire à l'opinion publique (...) que la Justice algérienne n'est pas capable d'obtenir l'extradition des individus impliqués dans une affaire pour les juger. La Justice algérienne s'est acquitté de son rôle dans la discrétion, conformément aux mesures et accords adoptés par l'Algérie».

Ali Benflis, *promoteur du Parti de l'Avant-garde des Libertés :*

«Le parti Talaiou El Houriyet ne viendra pas au monde juste pour alourdir un peu plus le paysage politique, il ne viendra pas non plus au monde juste pour ajouter une couleur à l'arc-en-ciel partisan, il ne viendra pas enfin juste pour être un autre élément de décor dans la devanture d'une démocratie qui n'existe pas et qui reste à bâtir. Certains m'ont interpellé. Plus personne ne fait confiance à la politique et aux politiques. Je dis que s'il y a désaffection chez nos concitoyens et nos concitoyennes, celle-ci ne se manifeste qu'à l'égard des mauvais politiques. Je veux dire que ce qui est rejeté, ce n'est pas la politique mais la mauvaise politique.»

Abdelaziz Ziari, *ex-ministre et membre du CC du FLN :*

«Notre préoccupation actuelle est de renforcer le FLN et de lui permettre de jouer pleinement son rôle d'institution politique qui contribue à forger la décision dans le domaine politique, économique, sociale, cultuelle, diplomatique, sécuritaire… Les partis ne sont pas des comités de soutien à des équipes gouvernementales qui ne leur appartiennent pas. Le FLN ne joue pas son rôle de parti. Je refuse que le FLN soit simplement un comité de soutien à l'équipe gouvernementale».

Lumière sur les manœuvres en

Luttes d'appareil. *Les manœuvres se poursuivent au FLN entre les deux camps qui se disputent la légitimité du prochain congrès du parti, le 10e de rang, prévu les 28, 29 et 30 mai prochains.*

Hier vendredi, une liste de membres du Comité central supposés opposés à la tenue de ce rendez-vous organique de toutes les convoitises, a été envoyée aux rédactions des journaux. Un listing de 130 membres de cette instance avec numéros de téléphone. Sauf que, renseignement pris auprès du chef des redresseurs au sein du vieux front, ce document «n'est qu'un faux et n'est qu'une manœuvre de plus du camp adverse» pour, aux yeux de Abdelkrim Abada, «discréditer notre démarche».

Et à notre interlocuteur de faire part, dans ce sillage, d'une autre pétition en cours de signature parmi les membres du Comité central réfractaires à ce congrès «illégitime» au niveau de l'ensemble des wilayas du pays. Une pétition déjà paraphée jusqu'à hier, par 92 concernés et sera rendue publique probablement demain dimanche ou au plus tard, lundi à l'occasion d'un rassemblement prévu par-devant le siège national du parti, à Hydra, sur les hauteurs de la capitale.

Le coordinateur des redresseurs du FLN a, par ailleurs, estimé que dans le cas où la justice ne leur donnerait pas gain de cause dans leur recours portant remise en cause du quitus de l'administration, ce n'est pas pour autant la fin du monde quoique il l'avoue son «espoir à ce qu'elle nous donne raison».

Un congrès que Abada qualifie de «carnaval» et de «cirque Amar». «On ne prépare pas un congrès en quelques semaines. Même du temps du parti unique, on prenait jusqu'à une année pour préparer un rendez-vous du genre. Le FLN est un grand parti qui a un contrat social, pas une association religieuse ou caritative», ironise-t-il.

Et de poursuivre en estimant que ce congrès est préparé dans des conditions inédites ; avec presque tous les mouhafedhs et les chefs de kasmas «désignés» alors que les statuts du parti stipulent que ces responsables soient «élus». Encore que, selon lui, ces nouveaux responsables désignés sont pour leur majorité des «illettrés» ou de «nouveaux débarqués dans le parti parmi les nouveaux riches»

Pour sa part, le nouveau chef du groupe parlementaire du FLN dément toute entité parlementaire parallèle. Mohamed Djemaï qui a succédé à Tahar Khaoua, promu ministre des Relations avec le Parlement dans le sillage du dernier remaniement du gouvernement, soutient que les parlementaires du vieux Front sont plus que jamais «soudés et unis» derrière l'actuelle direction avec, à sa tête, Amar Saâdani.

S'exprimant, avant-hier jeudi, en marge d'un hommage rendu au défunt et ancien président de l'APN, Rabah Bitat, Djemaï a soutenu que pas moins de «193 députés sur les 215 que compte le FLN à l'Assemblée populaire nationale, ont paraphé une motion de fidélité au secrétaire général du parti et leur plein engagement dans les préparatifs du 10e congrès prévu le week-end prochain». «A moins qu'ils aient volontairement inversé les chiffres», ironisera-t-il, allusion aux 91 députés qui auraient signifié, selon Mohamed Bouchareb, vice-président de l'APN et un des députés contestataires, leur allégeance au mouvement de contestation du prochain congrès.

A propos du report encore une fois par la Chambre administrative du tribunal d'Alger au 27 mai de sa décision concernant la demande d'invalidation du 10e congrès du FLN, introduite par les opposants du secrétaire général du FLN, Djemaï se limitera à exprimer sa «confiance» à l'endroit de la Justice.

Concernant une supposée guéguerre entre Saâdani et le ministre de la Justice, garde des Sceaux, le nouveau chef du groupe parlementaire du FLN affirmera que Tayeb Louh est «un haut cadre du parti qui sait placer les intérêts du pays et du FLN au-dessus de toute autre considération».

Il invitera, néanmoins, les contestataires à cesser leur «besogne» qui ne fait, selon lui, que «ternir l'image du FLN», précisant que «tout est fin prêt pour le 10e congrès et que les militants de base «attendent beaucoup de ce conclave».

Larbi Kacel



Rabah Bitat à l'APN l'espace d'un hommage

Retour. Et si les martyrs menaçaient de leur retour des successeurs infidèles au serment de poursuite de l'œuvre mise entre parenthèse une fois l'indépendance recouvrée ? La baptisation jeudi d'une salle de conférence de l'APN au nom de Rabah Bitat pouvait être l'occasion à sa veuve, la sénatrice Zohra Drif, de mettre l'accent sur le fonctionnement aux antipodes de la démarche Bitat du temps où il présidait aux destinées de l'Assemblée.

C'est que le membre des 22, des 6 et des 9, ne pouvait diriger en baâthiste une Assemblée nationale dont lui et ses pairs, de la déclaration de Novembre à l'accession du pays à l'indépendance, rêvaient du symbole de démocratie d'un pays riche de sa diversité ethnique et linguistique. Ce qui, avec son président actuel ou ses prédécesseurs, n'est ni ne fut à aucun moment le cas. L'idéologie islamo-bâathiste à l'œuvre notamment au FLN et dans les micro-partis instrument de pouvoir, ne laisse point de place à l'émergence d'un quelconque avis contraire, ni au moindre droit à la différence. Pourtant jeudi… Une conférence sur le parcours militant du défunt moudjahid Rabah Bitat a été organisée jeudi par l'Assemblée populaire nationale (APN).

Le président de l'APN, Mohamed Larbi Ould Khelifa a rendu hommage à cette occasion au parcours militant du moudjahid qu'il a qualifié de «référence pour les nouvelles générations qui poursuivront le processus d'édification».

Qualifiant le défunt de vaillant moudjahid, de révolutionnaire tenace et de responsable rigoureux, M. Ould Khelifa a indiqué que Rabah Bitat avait sacrifié sa vie au service de l'Algérie.

Il a ajouté que la rencontre était une occasion pour «rappeler un des artisans de la Révolution nationale».

A cette occasion, M. Ould Khelifa a annoncé la baptisation de la salle de conférence de l'APN du nom de Rabah Bitat.

Pour sa part, Mohamed Ben Ameur Zerhouni, conseiller à la Présidence de la République a cité les hauts faits du moudjahid et son rôle efficient durant la guerre de libération nationale, ainsi que son apport à la bataille d'édification.

Il a, en outre, rappelé la contribution du défunt à la mise en place du parlement et son expérience personnelle avec ce dernier.

La veuve du moudjahid, Zahra Drif Bitat est revenue sur les facteurs ayant forgé la personnalité du défunt, soulignant qu'en tant que père, Rabah Bitat veillait «à inculquer à ses enfants l'amour de la patrie».

Le président de l'APN a distingué la veuve du moudjahid qui était accompagnée de son petit fils.

Né le 19 décembre 1925 dans la wilaya de Constantine, le moudjahid Rabah Bitat était membre fondateur du Comité révolutionnaire d'unité et d'action (CRUA) et l'un des membres du groupe des 22 et du groupe des 9 dirigeants historiques qui avaient donné le feu vert du déclenchement de la guerre de libération.

Après l'indépendance, le 27 septembre 1962 il est nommé vice-président du Conseil du premier gouvernement algérien, puis ministre d'Etat. Il préside l'APN en mars 1977 et assure l'intérim de la présidence de la République durant 45 jours, après le décès du défunt président Houari Boumediene.

Il assure la présidence de l'APN pendant quatre législatures, avant de démissionner le 2 octobre 1990.

Le moudjahid Rabah Bitat est décédé le 10 avril 2000.

Dj K et agences

Khomri appelle les acteurs du sport à travailler dans la sérénité et le dialogue

Rencontre. *Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abdelkader Khomri, a exhorté jeudi à Alger les acteurs du sport national à travailler dans la sérénité et le dialogue pour accompagner l'élite sportive au haut niveau et à la performance.*



«Le secteur du sport se distingue des autres secteurs par la quête du résultat et de la performance. Pour cela la mobilisation de tous les acteurs: athlètes, entraîneurs et cadres du ministère et nécessaire pour parvenir à nos objectifs», a déclaré Khomri lors d'une rencontre avec les présidents des Fédérations sportives et cadres du secteur.

Le nouveau ministre de la Jeunesse et des Sports a également indiqué qu'outre "notre rôle de régulation et de contrôle, ma mission principale sera politique à travers l'accompagnement et le soutien tant financier que matériel de toutes les disciplines".

"Ma mission sera de défendre notre secteur auprès du gouvernement en élaborant une stratégie générale qui va nous permettre d'avancer dans la sérénité et le dialogue, a dit Khomri, ajoutant que la règle d'or à suivre est celle qui mène à la performance".

Khomri a appelé les acteurs du sport national à réfléchir sur une stratégie qui s'inscrit dans la continuité à travers une stratégie de formation des jeunes talents.

"Il faut mettre en place un système de détection et suivi des athlètes pour plus de cohérence dans nos missions respectives et se débarrasser des interférences qui nuisent au sport algérien", a souligné le ministre.

De son côté, le président du Comité olympique algérien, Mustapha Berraf, a estimé que les défis d'aujourd'hui et de demain ne sont pas insurmontables et que l'avenir repose sur la cohésion avec les autres secteurs notamment ceux de l'éducation et l'enseignement supérieur pour aider les athlètes dans leur carrière.

Le président de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoua, a salué l'initiative de Khomri de réunir les présidents des Fédérations et la "disponibilité du ministère de la Jeunesse et des Sports à travailler avec les Fédérations pour construire une élite sportive qui fera la fierté de l'Algérie".

3000m steeple : *«L'objectif est d'améliorer mon record personnel au meeting de Rome»*

Le prochain objectif de l'Algérienne Amina Bettiche est d'améliorer sa performance sur 3000m steeple lors du meeting de Rome (Italie) prévu le 4 juin 2015, a indiqué l'athlète sur la page officielle Facebook de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). "Après avoir réalisé les minima pour les championnats du monde en août prochain (à Pékin), mon objectif maintenant est de préparer le meeting de Rome le 4 juin pour améliorer ma performance", a indiqué la championne méditerranéenne à Mersin-2013 dont le meilleur chrono est de 9min 29sec 20/100. Lors du meeting de Doha (Qatar), l'athlète algérienne a réalisé les minima pour les championnats du monde en Chine, en enregistrant un temps de 9min 42sec et 97/100.

Il s'agissait de sa première sortie cette année sur piste et dans une compétition de ce niveau-là.

Bettiche est retournée ensuite à Ifrane au Maroc où elle avait entamé un stage de 44 jours, le 28 avril dernier, pour préparer les prochaines échéances.

Handball-Championnat du monde U21 : *l'Algérie avec le Danemark et la France*

L'Algérie a hérité du groupe C avec notamment le Danemark et la France au Championnat du monde des moins de 21 ans messieurs de handball (20 juillet-1 août), à l'issue du tirage au sort effectué jeudi au Brésil.

Outre l'Algérie, le groupe C comprend également le Danemark, la France, l'Argentine, le Chili et la Corée du Sud.

Les vingt quatre (24) équipes qualifiées au mondial-2015 des U-21, prévu du 20 juillet au 1er août prochain au Brésil, ont été scindées en quatre groupes de six. Les trois autres représentants africains sont : la Tunisie, l'Egypte et l'Angola qui ont été versés respectivement dans les groupe A, B et D.

La Suède (tenante du titre) évoluera dans le groupe A, tandis que le Brésil qui accueillera la compétition pour la seconde fois après 2003, a hérité du groupe D .

Composition des quatre groupes:

Groupe A: Suède, Russie, Pays-Bas, Tunisie, Biélorussie, Paraguay

Groupe B: Espagne, Roumanie, Serbie, Qatar, Angola, Portugal

Groupe C: Danemark, France, Argentine, Chili, Corée du Sud

Groupe D: Allemagne, Brésil, Egypte, Norvège, Uruguay, Japon.

Championnat national de tir aux plateaux : *épreuves de la dernière étape à Oran*

Les épreuves de la huitième et dernière étape du championnat national de tir sportif aux plateaux ont débuté vendredi au stand de tir "Kasdi Merbah" de Bir El Djir (Oran). Organisée durant deux jours par la ligue de wilaya d'Oran, sous l'égide de la Fédération algérienne de tir sportif (FATAS), cette manifestation sportive enregistre la participation de plus de 50 tireurs représentant huit ligues de wilayas, à savoir Alger, Boumerdes, Tipasa, M'Sila, Sétif, Biskra, Tiaret et Oran dans deux spécialités, la Fosse olympique et Skeet olympique. Les points récoltés lors de cette dernière étape entreront dans le décompte des points qualificatifs à la phase finale du championnat national de tir aux plateaux, prévu du 11 au 13 juin au stand de tir de "Chenoua" à Tipasa. Les 24 meilleurs tireurs en fosse olympique et les 12 meilleurs tireurs en Skeet se disputeront les titres mis en jeu lors de la phase finale du National qui prévoit également les compétitions du tir à l'arc et tir à l'air comprimé en pistolet et carabine.

MO Béjaia : «L'entraîneur Amrani n'ira nulle part»

Farid Zizi, porte-parole du MO Béjaia, vainqueur du trophée de la Coupe d'Algérie 2015, s'est dit jeudi confiant quant au maintien d'Abdelkader Amrani aux commandes techniques des "Crabes" en vue de la saison prochaine, malgré les nombreuses convoitises dont fait l'objet l'entraîneur depuis quelque temps.

"Amrani n'ira nulle part. Il est chez lui à Béjaia et je suis persuadé qu'il va encore prolonger son séjour avec nous pour offrir au club d'autres consécrations", a déclaré le responsable béjaoui à l'APS.

Arrivé au MOB au milieu de la saison dernière, Amrani a contribué au maintien de cette équipe en Ligue 1 pour sa première saison parmi l'élite, avant de la mener vers un trophée historique en Coupe d'Algérie le 2 mai dernier lors de la finale face au RC Arbaâ (1-0).

En championnat, les gars de "Yemma Gouraya" ont réussi un parcours honorable, en dominant longtemps les débats avant de marquer le pas depuis six journées. Ils sont néanmoins deuxièmes au classement avec le MC Oran et le CR Belouizdad, devancés de quatre points par le leader l'ES Sétif, et ce, à deux journées de la fin de la compétition.

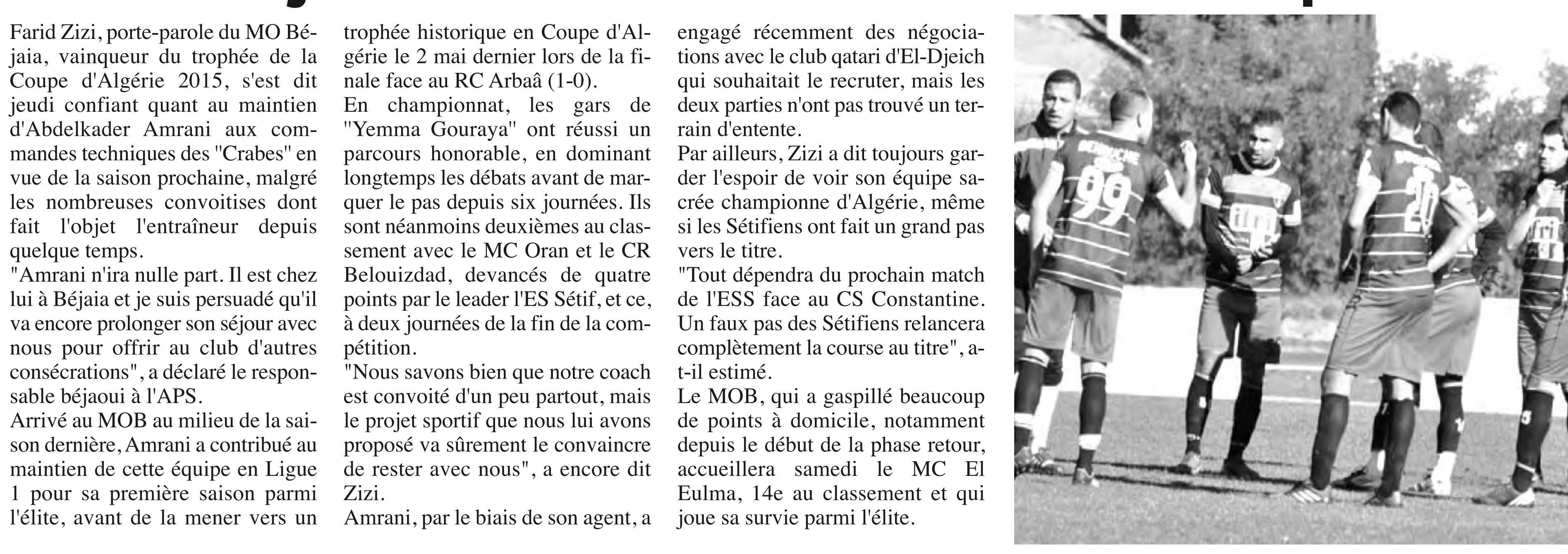
"Nous savons bien que notre coach est convoité d'un peu partout, mais le projet sportif que nous lui avons proposé va sûrement le convaincre de rester avec nous", a encore dit Zizi.

Amrani, par le biais de son agent, a engagé récemment des négociations avec le club qatari d'El-Djeich qui souhaitait le recruter, mais les deux parties n'ont pas trouvé un terrain d'entente.

Par ailleurs, Zizi a dit toujours garder l'espoir de voir son équipe sacrée championne d'Algérie, même si les Sétifiens ont fait un grand pas vers le titre.

"Tout dépendra du prochain match de l'ESS face au CS Constantine. Un faux pas des Sétifiens relancera complètement la course au titre", a-t-il estimé.

Le MOB, qui a gaspillé beaucoup de points à domicile, notamment depuis le début de la phase retour, accueillera samedi le MC El Eulma, 14e au classement et qui joue sa survie parmi l'élite.



Des colis alimentaires une semaine avant le ramadan

Aide aux démunis. *La mesure n'est en rien une nouveauté : l'Etat via ses institutions de solidarité, dont le Croissant rouge et les collectivités locales, vole depuis des années au secours des familles démunies, celles dites sans ressources ou au faible revenu.*



Sauf que cette année les pouvoirs publics semblent vouloir mettre de l'ordre dans la distribution de l'aide de l'Etat en arrêtant après enquête la liste des vraies familles démunies. Fini donc le gaspillage au nom de la solidarité au profit de tous pour, à l'avenir, éviter que des esprits retors et des poches pleines viennent prendre la part de ceux qui sans solidarité passent leur ramadan le ventre creux.

C'est pourquoi la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a annoncé jeudi que des mesures ont été prises pour assurer la distribution des colis alimentaires aux familles démunies à l'occasion du mois de Ramadhan.

«Le secteur de la solidarité a arrêté des mesures portant sur la mobilisation des scouts musulmans algériens et du Croissant rouge algérien (CRA) pour veiller à la distribution des colis alimentaires aux familles démunies», a affirmé Mounia Meslem qui présentait le programme de son secteur devant les membres de la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'APN.

Cette mesure vise à faciliter la distribution des colis alimentaires et à atténuer la souffrance des nécessiteux destinataires de ces aides durant le mois sacré, a indiqué la ministre.

Les colis alimentaires dont la distribution est prévue, à travers l'ensemble du territoire national, à une semaine du mois sacré concernent essentiellement les denrées alimentaires.

«L'évaluation prévisionnelle de l'enveloppe financière dédiée au financement de l'opération de solidarité pendant le mois du Ramadhan de cette année est estimée à plus de 8 milliards de DA qui seront distribués comme aide à 1,7 million de personnes nécessiteuses», avait déclaré récemment la ministre. La somme englobe l'apport de plusieurs parties, notamment le ministère de la Solidarité nationale, les Collectivités locales, le Fonds de la Zakat, le CRA, en plus de la contribution des donateurs, avait-t-elle expliqué. Précisant que l'apport du ministère de la solidarité est de plus de 700 millions de DA, la ministre a mis l'accent sur l'importance de la transparence dans la gestion de cette somme, «afin que ces aides parviennent et dans les temps à ceux qui sont dans le besoin».

La ministre de la solidarité avait livré des explications quant au maintien de la procédure portant «couffin du Ramadan», estimant «inadapté» le recours aux chèques postaux, surtout, soutient-elle, que «la majorité de cette frange de nécessiteux ne disposent pas des moyens leur permettant de toucher cette aide par le biais de chèque postal».

Dj. K. et agences

Catastrophes : *des risques de tsunami pèsent toujours sur l'Algérie*

Des risques de tsunami pèsent toujours sur l'Algérie, mais le pays dispose d'expérience et de moyens humains nécessaires pour faire face à toute éventualité, a déclaré jeudi à l'APS la représentante spéciale du secrétaire générale de l'Onu pour la réduction de catastrophes, Margareta Wahlstrom en visite à Alger.

«Des menaces de tsunami pèsent toujours sur les côtes algériennes, mais l'Algérie compte de nombreux experts, qui, en plus d'être connaisseurs de risques, sont capables de développer une approche locale à même de faire face à toute éventualité», a affirmé Mme Wahlstrom en marge d'une conférence sur les catastrophes naturelles, tenue jeudi à l'Ecole nationale de l'administration (ENA) à Alger.

Selon la représentante du SG de l'Onu, l'Algérie a réalisé des actions «très importantes» en matière de réduction et gestion des risques de catastrophes naturelles.

«Aucun plan n'est parfait, toutefois, l'approche algérienne peut servir de model pour les pays voisins», a-t-elle souligné, appelant les autorités algériennes à partager leur expérience au niveau régional.

Les avancées de l'Algérie sont illustrées, rappelle-t-elle, par le renforcement de son cadre juridique notamment par l'adoption en 2004 de la loi relative à la gestion des risques naturels et l'intégration du mode de construction antisismique dans le secteur du bâtiment.

En termes de suggestions, Mme Wahlstrom qui effectue une visite de deux jours à Alger à l'invitation du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, a plaidé pour davantage de formation et d'information en matière de de risques au niveau locale.

Cour suprême : *le pourvoi en cassation dans l'affaire de l'attentat contre le palais du gouvernement déclaré recevable*

La Cour suprême de Ben Aknoun a déclaré jeudi recevable le pourvoi en cassation introduit dans l'affaire de l'attentat qui a ciblé le palais du Gouvernement le 11 avril 2007 et rendu nul le verdict du tribunal criminel d'Alger qui avait prononcé en 2012 des peines allant jusqu'à la peine capitale à l'encontre des accusés, a appris l'APS auprès d'avocats.

«La Cour suprême a déclaré recevable, jeudi, le pourvoi en cassation introduit par les accusés et le parquet contre le verdit rendu public en 2012 par le tribunal criminel d'Alger», a fait savoir Me Khenouf Hadhria, avocate agréée près la Cour suprême.

Le tribunal criminel d'Alger a programmé cette affaire pour sa prochaine session prévue en octobre prochain, a-t-elle indiqué. 18 individus dont 9 en fuite parmi eux Abdelmalek Droukdel, sont poursuivis dans cette affaire terroriste qui avait fait 20 morts et 222 blessés.

Selon l'arrêt de renvoi, les accusés appartiennent à un groupe terroriste activant dans la région de Thenia (W. Boumerdes) relevant du groupe terroriste «Al Qaida au Maghreb islamique».

Tous les projets du secteur du tourisme doivent être extensibles

Normes. Le ministre de l'Aménagement du Territoire du Tourisme et de l'Artisanat Amar Ghoul a affirmé jeudi à Guelma que "l'ensemble des projets programmés par le secteur du tourisme, qu'ils soient publics ou privés, doivent nécessairement être extensibles".

Dans une déclaration à la presse, le ministre du tourisme en visite de travail dans cette wilaya, a souligné que la projection d'infrastructures touristiques doit tenir compte des considérations locales, régionales, nationales et internationales, à l'instar de la wilaya de Guelma frontalière de six wilayas de l'est et proche de la frontière algéro-tunisienne.

Après avoir suivi deux exposés sur le schéma directeur de l'aménagement touristique et le schéma d'aménagement de la wilaya de Guelma, M. Ghoul a estimé nécessaire, lors de la conception de ces schémas, de "créer des connexions" entre les diverses potentialités (thermales, historiques, archéologique et naturelles) que recèlent les régions du pays pour instaurer une cohésion et une complémentarité.

Le ministre a indiqué que le programme de travail de son département ministériel, s'appuie fondamentalement sur les potentialités et les ressources disponibles dans tous les secteurs, agriculture, industrie, urbanisme, tourisme, soulignant que la mission du ministère à moyen et long termes vise à transformer ces secteurs qui devront générer des budgets et non plus consommer des budgets.

Le ministre a lancé les travaux de réalisation d'un complexe touristique thermale privé d'une capacité de 200 lits dans la région de Hammam Belhachani et d'un hôtel de 208 lits du même investisseur dans la commune d'Oued Zenati.

Il a inspecté le complexe thermal privé de Hamam Ouled Ali devant connaître une opération d'extension par la construction d'un hôtel de 172 lits. A Hammam Debagh, le ministre a visité trois projets privés et s'est attardé sur le site Chellal recommandant instamment sa préservation.

Vers la prise en charge des sans-abris

Solidarité. La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine a fait part jeudi d'une convention qui sera signée prochainement par son département ministériel et le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière en vue de prendre en charge les sans-abris avant leur orientation vers les centres spécialisés.

Mounia Meslem qui exposait le programme de son secteur devant les membres de la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle à l'Assemblée populaire nationale (APN), a fait savoir que la majorité des sans-abris dans les rues sont atteints de «maladies mentales» qui nécessitent une prise en charge avant de les orienter vers les centres relevant du secteur de la solidarité nationale.

Dans le cadre du renforcement des moyens du secteur et l'exploitation optimale de ses structures, 54 centres spécialisés seront transformés en centres d'accueil pour handicapés dont les autistes en vue de répondre aux demandes croissantes en matière de prise en charge de cette catégorie de la société. Il sera procédé également à l'ouverture dès la prochaine rentrée scolaire de deux classes au niveau de tous les centres spécialisés relevant du secteur au profit des enfants autistes, a fait savoir la ministre.

Par ailleurs, Meslem a souligné que son département ministériel apportera son soutien aux associations qui réaliseront des projets dans le domaine de l'assistance à domicile pour personnes âgées.

La ministre a évoqué les différents plans et programmes élaborés au niveau de son secteur dans le domaine de la protection et la promotion des catégories sociales et démunies à travers des aides directes et indirectes.

S'agissant des femmes violentées, Meslem a annoncé l'élaboration d'un projet pour l'intensification des efforts du mouvement associatif et des parties concernées en vue d'assurer une «prise en charge globale» de cette frange de la société.

Elle a également annoncé l'ouverture de deux centres nationaux relevant du secteur de la solidarité nationale à Bousmaïl (Tipaza) et Mostaganem pour la prise en charge de 200 femmes victimes de violence et de deux autres centres à Annaba et Tlemcen.

R. N.

Des huiles essentielles pour soulager les problèmes de peau

Dermatologie. *En diffusion, en inhalation ou par voie interne, les occasions d'utiliser les huiles essentielles sont multiples. Pour une action localisée, elles s'utilisent par voie topique et ont de nombreux bienfaits pour la peau.*

Eczéma, psoriasis, ou encore rosacée, les problèmes dermatologiques peuvent bien souvent être soulagés par l'aromathérapie. Zoom sur 5 problèmes de peau et leurs remèdes aromatiques.

Les huiles essentielles pour soulager l'eczéma

L'eczéma est la plus fréquente des maladies de la peau. Il se caractérise par une inflammation non contagieuse de la peau qui s'accompagne de rougeurs, de fines vésicules, de squames et de démangeaisons. Il touche les adultes et les enfants, voire les nourrissons.

Comment soulager l'eczéma avec les huiles essentielles ?

Plusieurs huiles essentielles sont indiquées pour soulager les symptômes de l'eczéma :

- L'huile essentielle de menthe poivrée (mentha piperita) : frictionner la partie atteinte avec 2 ou 3 gouttes d'huile essentielle diluée dans de l'eau tiède ou une huile végétale. Elle ne doit pas être appliquée près des voies respiratoires chez les enfants de moins de 4 ans.
- L'huile essentielle de camomille allemande (matricaria recutita) : elle est proche de la camomille romaine (anthemis nobilis) mais elle est plus riche en aluzène, un puissant anti-inflammatoire1. Elle est efficace pour prévenir et détruire les infections fongiques, éliminer les bactéries, réduire l'inflammation et faciliter la cicatrisation. Elle permet de traiter non seulement l'eczéma mais également les coupures, l'herpès, les ampoules, les brûlures, les furoncles etc.
- L'huile essentielle de géranium (pelargonium graveolens) : elle a des propriétés antiseptiques et accélère la guérison des plaies.

L'eczéma se manifestant généralement en cas de stress, trouver du temps pour se détendre et se relaxer est primordial pour améliorer l'efficacité des traitements.

L'aromathérapie contre le psoriasis

Le psoriasis est une maladie inflammatoire de la peau qui se caractérise par la desquamation d'épaisses plaques de peau. Ces plaques apparaissent le plus souvent sur les coudes, les genoux et le cuir chevelu, et laissent des zones de peau rouge.

Cette maladie touche environ 2 à 4 % de la population occidentale. Outre les causes héréditaire et psychologique, le psoriasis est dû à un rythme trop rapide de multiplication des cellules de l'épiderme, à raison d'un renouvellement tous les 3 à 6 jours, plutôt que tous les 28 ou 30 jours, entraînant une accumulation des couches de peau.

Comment les huiles essentielles peuvent-elles soulager le psoriasis ?

Une étude réalisée en 20121 a étudié les bienfaits de l'huile essentielle d'arbre à thé (melaleuca alternifolia) sur le psoriasis. Les propriétés anti-inflammatoires du terpinen-4, son composé principal, permettraient de réduire les symptômes du psoriasis.

L'huile essentielle de lavande (lavandula officinalis) permettrait également de soulager le psoriasis grâce à ses propriétés antiseptiques.

D'autres huiles essentielles sont indiquées dans le traitement du psoriasis, comme l'huile essentielle de cajeput (melaleuca leucadendron) avec ses propriétés antiseptiques, associée à l'huile essentielle de lavande (lavandula officinalis) et de geranium (pelargonium graveolens) diluées à part égales dans une huile végétale, en utilisation externe.Toutefois, il faut savoir qu'il s'agit d'une maladie chronique qui présente au mieux des périodes de rémission. La gestion du stress, l'utilisation de produits nettoyants non irritants, une exposition régulière au soleil sont entre autres des habitudes à prendre pour minimiser le risque de nouvelles poussées.

Soulager les coups de soleil par l'aromathérapie

Le soleil émet deux sortes de rayons ultraviolets : les UVA et les UVB. Les rayons UVB sont majoritairement arrêtés dans l'épiderme tandis que les UVA pénètrent directement dans les couches plus profondes de la peau et entraînent des modifications dermiques. Les coups de soleils sont principalement causés par les rayons UVB, qui engendrent des réactions épidermiques. La tolérance aux rayons du soleil dépend également de la couleur de peau : la peau est composée de pigments, les grains de mélanine, qui protègent la peau des rayons UV. Or, les personnes à peau et cheveux foncés ont une plus grande concentration de mélanine que les personnes à peau et cheveux clairs, ce qui les rend moins sujettes aux coups de soleil.

Comment l'aromathérapie peut-elle apaiser les coups de soleil ?

Les coups de soleil peuvent être soulagés par l'huile essentielle de lavande aspic (lavandula latifolia). C'est l'huile essentielle anti-brûlure par excellence, elle accélère la cicatrisation tout en soulageant les douleurs. Elle est donc parfaite pour traiter les coups de soleil, mais aussi les piqûres d'insectes2, ce qui en fait une huile essentielle incontournable en été. On l'applique localement diluée dans une huile végétale.



Diminuer la rosacé avec les huiles essentielles

La rosacée (ou couperose) est une affection chronique de la peau qui se manifeste par des rougeurs sur les joues, le nez, puis le front et le menton. Ces rougeurs deviennent permanentes à mesure que la maladie évolue, et peuvent s'accompagner de petits boutons rouges appelés papules ou de pustules. Elle se manifeste généralement vers l'âge de 30 ans et touche majoritairement les femmes ayant la peau et les yeux clairs ainsi qu'une tendance à rougir facilement. Les symptômes sont aggravés en cas d'exposition au soleil ou à des changements brusques de température, en cas de consommation de boissons chaudes, alcoolisées ou épicées, de fluctuations hormonales ou encore d'émotions fortes.

Comment peut-on soulager la rosacée avec l'aromathérapie ?

Peu d'études se sont penchées sur le traitement de la rosacée par les huiles essentielles, mais le mélange de plusieurs huiles végétales et essentielles circulatoires, réparatrices et anti-inflammatoires semble avoir fait ses preuves1. C'est notamment le cas d'un mélange composé :

- d'huile végétale de chanvre, anti-inflammatoire grâce à sa teneur en oméga-3 et réparatrice ;
- d'huile végétale de carthame, qui a des vertus circulatoires ;
- d'huile essentielle d'hélichryse italienne (helichrysum italicum), qui est anti-inflammatoire et circulatoire ;
- d'huile essentielle de tea-tree (melaleuca alternifolia), un puissant anti-inflammatoire.

Cette liste n'est pas exhaustive, d'autres huiles végétales et essentielles peuvent convenir tant qu'elles ont des propriétés circulatoires, réparatrices et anti-inflammatoires, comme l'huile essentielle de lavande (lavandula angustifolia) ou de camomille romaine (anthemis nobilis). Il s'agit de diluer les huiles essentielles dans les huiles végétales choisies à hauteur de 5 % pour un traitement curatif et 2-3 % pour un traitement préventif.

L'aromathérapie au secours de la dermite séborrhéique

La dermite séborrhéique se caractérise par la formation de plaques rouges accompagnées de squames qui s'apparentent à des pellicules à la surface de la peau. Elle est dite «séborrhéique» car elle affecte principalement les parties grasses



de la peau comme les cheveux, le tronc et le visage. Elle serait due à la prolifération d'une levure ; les traitements reposent donc sur l'utilisation d'antimycosiques.

Quelles huiles essentielles utiliser contre la dermite séborrhéique ?

L'huile essentielle d'arbre à thé (melaleuca alternifolia) aurait des vertus apaisantes sur la dermite séborrhéique grâce à ses propriétés antifongiques et au terpinen-4, son composé principal, un puissant antimicrobien et anti-inflammatoire1,2.

L'huile essentielle de lavande vraie (lavandula angustifolia), très polyvalente et très bien tolérée convient également pour tous les problèmes de peaux, dont la dermite séborrhéique. Elle peut s'utiliser en synergie avec l'huile essentielle d'arbre à thé. Ces huiles essentielles sont à appliquer localement, pures ou diluées dans une huile végétale. Attention toutefois car l'huile essentielle d'arbre à thé peut être irritante et est généralement moins bien tolérée pure que l'huile essentielle de lavande vraie. Tout comme le psoriasis, la dermite séborrhéique est aggravée par le stress, d'où l'importance de se consacrer du temps pour se détendre et se relaxer.

Quand Amizour honore Hocine Mancer et ses pairs

Jubilé. *Après avoir organisé un hommage aux femmes centenaires, le 8 mars dernier, et après avoir honoré les retraités la semaine dernière, Amizour a organisé vendredi dernier un jubilé pour l'un de ses meilleurs sportifs.*

C'est l'Association des anciens joueurs d'Amizour, l'AAJA, qui a organisé ce grand jubilé en l'honneur d'un ancien joueur de l'US Oued Amizour, Hocine Mancer.

Fateh Bakour, le président de l'association, avait proposé ce nom, et l'avait soumis à l'approbation de la communauté sportive d'Amizour. L'ensemble des membres de l'AAJA, ainsi que le comité des supporteurs ont tout de suite approuvé cette proposition, vu les qualités humaines, morales et sportives de Hocine Mancer et sa réputation auprès de toute la population. Il avait beaucoup donné à l'USOA et a continué à être d'un grand apport à la jeunesse d'Amizour.

Le concerné était visiblement ému durant toutes les manifestations qui avaient été organisées pour célébrer ce jubilé en son honneur. Il a été acclamé par la foule, salué par les anciens et vétérans, honoré et remercié par ses pairs. Les poignées de mains étaient nombreuses et chaleureuses.

Ni suspension, ni exclusion, ni carton jaune

C'est donc l'AAJA, créée seulement en 2012, qui a organisé ce jubilé avec le soutien actif de l'APC et de la DJS de Béjaïa. Des entrepreneurs et des citoyens ont aussi apporté leur généreuse contribution. Le programme des festivités a été riche et de qualité, puisqu'il a permis aux anciens de se retrouver, en présence des plus jeunes qui représentent l'espoir sportif de la ville d'Amizour et qui sont venus nombreux à cet événement. La transmission du flambeau des anciens vers les nouvelles générations est donc en train de se faire en douceur. Hocine Mancer, dit Houhou, est né en 1951 à Amizour. Il a dû quitter l'école assez jeune pour pouvoir travailler comme gardien du stade communal d'Amizour. C'est ainsi qu'en 1967, il a intégré l'équipe junior de l'USOA, et a grandi dans cette équipe où il fera carrière et qu'il ne quittera qu'après dix-sept ans de bons et loyaux services, en 1985. Selon un document distribué par l'AAJA à cette occasion, Houhou a connu son heure de gloire en 1980, lorsqu'il a joué contre le CRB Ouled Djellal à Batna dans les Aurès. L'USOA avait disputé un match de barrage qui lui avait permis d'accéder en Division d'honneur. Houhou était connu pour ses qualités morales, sur le terrain et en dehors du stade. En dix-sept années de carrière, Hocine Mancer n'a pas écopé d'une seule sanction sur le terrain. Rien, ni suspension, ni exclusion, ni même un carton jaune. C'est ce qui fait de lui un exemple à suivre pour les jeunes générations, et c'est ce qui a fait de lui un entraîneur précieux, aimé et respecté de tous.

Il est devenu un formateur de qualité, faisant son travail avec amour et abnégation, transmettant les valeurs morales et l'éthique sportive à ses protégés.

Présentation de la Coupe d'Algérie

L'un des points forts des festivités de ce jubilé, fut la présentation de la Coupe d'Algérie obtenue par le MOB le 2 Mai dernier à Blida. Les spectateurs se sont précipités pour prendre des photos et admirer le précieux trophée. En outre, le programme engagé pour cette journée spéciale s'articulait autour d'une série de rencontres réunissant les jeunes joueurs des écoles de football entre l'USOA et le CRBA et le JSBA. Les rencontres avaient permis de révéler que la qualité est déjà présente chez ces jeunes qui sont promis à un



bel avenir footballistique. Les vétérans du MOB et de la JSMB ont aussi saisi l'occasion pour présenter une belle prestation au public d'Amizour, lors d'un match entre vétérans de l'USOA et ceux de la JSK qui ont répondu à l'invitation avec enthousiasme, à la joie des nombreux spectateurs venus se régaler des festivités de cette journée exceptionnelle.

L'amitié entre les clubs sportifs de la région ne s'est pas démentie, et l'occasion a été saisie lors de ce jubilé pour se renouveler et s'afficher aux yeux du grand public. En fin de journée, un match a aussi réuni l'USOA et la JS Djijeli. Tout cela s'est fait dans une atmosphère festive, en présence des vétérans venus nombreux d'Amizour, de Béjaïa et d'autres villes de la région. On a vu par exemple, à cet événement, Allaoua Khima, vétérans du MOB, faire le déplacement, alors que son âge, dit-on, dépasse les 85 ans. Beaucoup ont été à la fois surpris et ravis de cette visite. Un grand repas a été servi à des centaines de personnes à midi à la cantine du lycée d'Amizour, mitoyen du stade communal, offert par un entrepreneur local. Ce lieu a aussi accueilli les invités à la fin des festivités, pour partager une collation et permettre à plusieurs personnes de recevoir des cadeaux symboliques, ainsi que des attestations de reconnaissance et de considération.

Absence du wali et de la gent féminine

Alors que les autorités locales ont honoré le jubilé par leur présence, tels le président de l'APC d'Amizour, le chef de daïra et les responsables locaux de la police, de la gendarmerie et des pompiers. Le public a quelque peu été déçu par l'absence du wali dont on avait annoncé la venue. Les commentateurs sur place se demandaient si c'était le football qui désintéressait le premier responsable de la wilaya, ou c'est carrément la commune d'Amizour qu'il n'aurait pas jugé utile d'honorer. Cette sensation de mépris a été un raté de la part du premier responsable de la wilaya. Malgré cela, l'hirondelle ne faisant pas toujours le printemps, les festivités ont quand même eu lieu dans des conditions très agréables et tout le monde a été invité à y participer. Sauf hélas, la gent féminine qui a été la grande absente de cet événement.

Même s'il est vrai que traditionnellement, le secteur du football a toujours été le terrain des hommes, il n'en reste pas moins que la gent féminine d'Amizour a besoin de bénéficier de cette ouverture mondiale qui se fait en direction des femmes pour les intégrer de plus en plus dans le monde du football.

A l'instar d'autres sports, y aurait-il un espoir de voir l'USOA s'ouvrir au football féminin, en créant une équipe de football féminine, et ainsi ouvrir la voie pour les autres clubs de la région ?

Nabil Z.

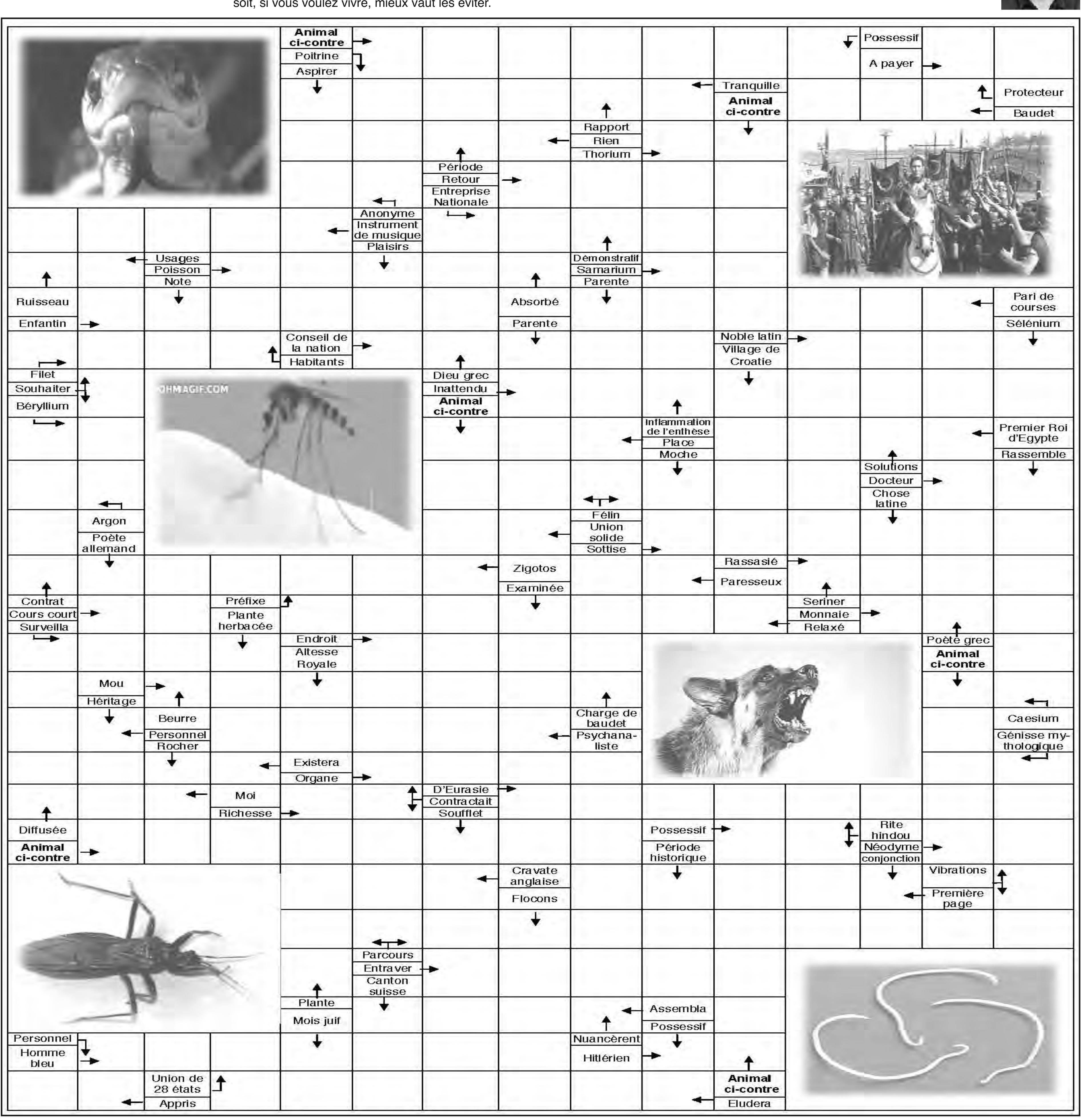
THEME : Les animaux qui tuent le plus d'humains chaque année

Parce que nous pourrions croire que les animaux les plus féroces seraient de grosses bêbêtes pourvues de griffes et de dents acérées, mais vous verrez que les apparences sont parfois trompeuses. Certaines espèces préfèrent nous inoculer des maladies mortelles ou autre venins, tandis que d'autres nous voient simplement comme un bon gros morceau de barbaque. Quoi qu'il en soit, si vous voulez vivre, mieux vaut les éviter.

Mots Fléchés Géants N° 622

Sadi Djouder





Solution MFG N° 621

D	E	C	L	I	N	E	■	V	E	R	D	U	R	E
E	M	A	I	L	■	G	A	I	N	■	U	R	E	S
B	I	S	E	■	T	A	R	E	■	B	R	I	N	S
A	S	E	■	P	O	R	E	■	A	G	E	N	D	A
C	E	■	H	A	L	E	N	E	R	■	T	E	■	R
L	■	M	A	L	E	■	I	C	O	N	E	■	P	T
E	D	I	T	E	■	E	C	U	M	E	■	B	L	E
■	U	N	E	■	G	N	O	L	E	■	L	A	I	■
E	P	I	■	O	N	C	L	E	■	E	U	S	S	E
G	E	■	C	L	O	R	E	■	S	T	R	E	S	S
I	■	P	R	I	S	E	■	A	U	R	O	R	E	S
D	E	R	I	V	E	■	A	R	I	E	N	■	M	E
E	C	I	M	E	■	P	R	E	T	S	■	M	E	S
■	R	E	E	■	P	L	A	T	E	■	F	A	N	■
D	U	R	■	B	L	A	S	E	■	P	E	S	T	E
O	S	■	R	A	I	N	E	■	U	R	U	S	■	S
N	■	S	A	L	E	E	■	I	N	E	X	A	C	T
C	R	E	V	E	R	■	D	O	I	S	■	C	O	■
■	A	M	I	S	■	C	E	D	E	■	E	R	N	E
F	I	E	R	■	M	E	M	E	■	C	R	E	E	R
A	R	E	■	P	O	L	E	■	P	A	I	R	■	E
C	E	■	F	R	I	A	N	D	I	S	E	■	C	I
I	■	I	R	A	S	■	A	I	L	E	■	T	O	N
L	E	R	O	T	■	A	G	E	E	■	S	O	R	T
E	L	A	N	■	A	N	E	T	■	R	A	I	D	E
S	A	N	T	A	L	S	■	E	C	A	R	T	E	S

Avec Odile Decq pour redessiner entre architectes à Bejaïa

Conférence. *C'est le bureau local du Syndicat national des Architectes, à Béjaia, qui organise une conférence aujourd'hui au Théâtre Régional de Béjaia. Il reçoit l'architecte et urbaniste française, Odile Decq, lauréate de plusieurs prix internationaus d'Architecture, directrice et fondatrice d'une école renommée autre mer.*



Selon l'Encyclopédie en ligne Wikipedia, Odile Decq, après de brillantes études à Rennes et à Paris, a créé en 1980 l'agence ODBC à Paris en s'associant avec Benoît Cornette qui décède quelques années après. Elle a malgré tout, continué l'aventure et le combat pour imposer ses idées particulières en architecture. La construction de la Banque populaire de l'Ouest et d'Armorique à Rennes (livrée en 1990), en collaboration avec Peter Rice pour la façade, leur vaut une reconnaissance internationale, et elle est récompensée par une dizaine de prix français et internationaux.

En 1996, leur agence reçoit le « Lion d'or» de la Biennale d'architecture de Venise et, en 2001, elle fut retenue pour la réalisation de l'extension du Musée d'art contemporain de Rome inauguré en décembre 2010.

Professeur à l'École d'architecture de Grenoble en 1991, Odile Decq animera des cours d'enseignement, notamment à l'École spéciale d'architecture (ESA) depuis 1992, à la Bartlett (Londres) en 2000, à Columbia (New York) en 2001 et 2003, à la Kunst Akademie de Vienne en 2003, à la Kunst Akademie de Düsseldorf en 2004 et 2005. Entre avril 2007 et août 2012, elle dirige l'École Spéciale d'Architecture.

En 2013, Odile Decq est élue Créateur de l'année du salon « Maison&Objet ». En 2014 Odile Decq décide de créer à Lyon l'Institut pour l'innovation et les stratégies créatives en architecture : Confluence. L'école ouvrira en octobre 2014 et occupera 2 200 mètres carrés dans "une partie réhabilitée de l'ancien marché-gare du quartier".

C'est cette grosse pointure en urbanisme et en architecture que le Bureau du SYNAA de Béjaiaa invité pour la conférence de ce matin qui ouvrira ses portes dès 10 heures au Théâtre Régional de Béjaia. Son regard critique sur l'état actuel de l'urbanisme de la ville de Bougie, sera d'un grand apport aux acteurs du développement urbanistique de la ville. Elle fera sans doute profiter de son expertise l'assistance qui sera constituée, espérons-le, d'architectes, d'urbanistes, de paysagistes, d'entrepreneurs, de promoteurs immobiliers, ainsi que les responsables de l'administration, en charge des questions architecturales et d'urbanisme. Le mouvement associatif sera aussi très certainement présent et découvrira le regard expert d'Odile Decq sur l'état de la ville.

Son état de délabrement avancé dans certains quartiers et la situation de son développement bloqué par une administration, elle-même sclérosée pour des raisons qui demeurent obscures, ne laissent plus les associations insensibles. Leur action sur le terrain se fait de plus en plus ressentir, et ses pressions commencent à faire bouger les choses. C'est certainement une occasion de pousser pour aller encore plus loin. La conférence qui a été intitulée « Une vie et des œuvres » devra compter parmi les bons points à accorder au bureau local du SYNAA. Espérons qu'elle portera quelque fruit…

Nabil Z.

Des élus accusent le maire de falsification de PV à Akbou

Suite de la page une

Comme première anomalie soulignée dans cette le document en question, les cas de falsifications dans les délibérations de l'assemblée tenue le 11janvier 2015, tenue malgré l'absence du quorum du fait que douze élus sur les vingt trois que compte cette APC étaient absents.

« Aucune mention par rapport à ces absences n'a été retrouvée sur le registre des délibérations de la commune comme l'atteste le PV d'un huissier envoyé à la chambre administrative prés le tribunal de Bejaia ; c'est ce qui constitue un délit », est-il écrit sur cette lettre envoyée même aux deux chambres du Parlement, l'APN et le sénat.

Les subventions aux clubs sportifs et associations culturelles et sociales ont fait l'objet de changements sans l'avis des élus de l'opposition qui, selon leur écrit, ont constaté des attributions faites à la tête du client.

L'autre point soulevé par ces contestataires est celui relatif à l'attribution par adjudication du marché de gros des fruits et légumes, soupçonné aussi d'être l'objet de pratiques illégales.

« Pour l'année 2015 des décisions personnelles ont été prises pour prolonger la durée de location des marchés relevant de la propriété de la commune, ce qui est illégal », soulignent-ils avant de conclure : « c'est la raison pour laquelle le maire n'a pas voulu relancer les adjudication en septembre 2014 alors que la commune n'était pas en situation de blocage ». A quelle fin ? Les signataires rappellent que, une fois le délai légal passé de trois mois, le maire peut relancer ces adjudications. Et c'est ce qui aurait été fait.



L'attribution d'un permis de construire à une EURL, pour la réalisation de 148 logements promotionnels sur décision portant le numéro 823/2014, malgré la notification de la commission concernée qui a rejeté le projet en suivant le POS, est un autre dossier transmis à toutes les autorités du pays, édifiées également par d'autres exemples d'attributions de permis sans respect des lois en vigueur, dont les permis pour la tenue de foires commerciales dans l'enceinte du stade communal.

Ces mêmes élus ont mentionné que des informations courent ces derniers jours dans la commune d'Akbou, faisant état d'une location accordée par le maire sur « décision personnelle » de terrains à un privé originaire de la wilaya de Sétif pour y installer le matériel de son entreprise.

En énumérant point par point les infractions à la loi, les élus contestataires qui ont pris attache avec le bureau régional de La Cité à Bejaïa, espèrent une réaction dans les plus brefs délais des autorités à qui ils ont remis une copie de leur doléances pour, disent-ils sauver Akbou d'un véritable naufrage.

B. A.

Bordj Bou Arreridj : *de nouvelles zones d'activité pour booster l'investissement*

De nouvelles zones d'activité seront prochainement créées dans la wilaya de Bordj-Bou-Arreridj, a-t-on appris jeudi auprès de la direction du développement industriel et de la promotion l'investissement. Les nouvelles zones d'activité prévues dans les localités d'El Anseur, de Medjana, d'Ain Taghrout et d'El Achir, seront érigées sur une superficie de 51 hectares, a précisé la même source. Il est également prévu l'extension des zones du chef-lieu de wilaya et de la commune d'Ain Taghrout sur des superficies de 74 et de 9 hectares, en plus de la création de deux autres dans les communes de Bordj Ghedir (20 hectares) et de Sidi Embarek (20 hectares), selon la même source. La commune de Ras El Oued sera également dotée d'une zone industrielle sur une superficie de 134 hectares, spécialisée dans les industries agroalimentaires, ajoute la même source, soulignant que ce projet a nécessité la mise en place d'une enveloppe financière de 40 millions de dinars.
Toutes les procédures administratives ont été achevées pour le lancement de l'aménagement de la zone industrielle de la mechta Fatma dans la commune d'El Hamadia mobilisant un montant de 10 millions de dinars, a-t-on noté.

Programme Télé

10h30 : Boudhou 2
10h55 : Culture Club
12h00 : Journal Télévisé en Français
12h20 : Yawmiyate Moudariss
13h05 : Point Culturel
13h25 : Tiyarate el Mouhite el Hadi
14h10 : Le Médaillon
14h50 : C'est son Show
16h20 : Rex Génération
16h50 : Qaher el Bihar
17h00 : ASO-NAHD
19h00 : Journal Télévisé en Français
19h00 : Canal Azur
20h00 : Journal Télévisé en Arabe
20h45 : Studio Live
22h05 : Sur le Fil
23h00 : Vestiges et Patrimoine



06:00 Mission : protection
07:35 Top Gear
08:55 Top Gear
09:55 Wheeler Dealers - Occasions à saisir
12:25 Titans des mers
15:45 Storage wars : adjugé, vendu
19:00 Wheeler Dealers - Occasions à saisir
20:45 ALIEN THEORY
23:50 Enchères à l'aveugle



09:00 New York 911
13:00 On remet le couvert
14:40 Sous les jupons de l'histoire
17:50 J'ai dit oui à la robe
20:50 MENACE SOLAIRE
22:35 TEMPÊTE DE FEU
00:25 J'ai dit oui à la robe



08:10 Téléshopping - Samedi
10:10 L'affiche de la semaine
10:25 Tous ensemble
11:10 Tous ensemble
12:00 Les 12 coups de midi
12:45 Météo
12:48 Trafic info
12:50 L'affiche du jour
13:00 Le journal
13:20 Reportages
15:15 Camping paradis
17:00 Tous ensemble
17:55 50 mn inside
19:50 Là où je t'emmènerai
19:55 Météo
20:00 Le journal
20:30 Du côté de chez vous
20:35 Loto
20:40 Météo
20:45 Nos chers voisins
20:55 MONEY DROP
23:40 NEW YORK UNITÉ SPÉCIALE
00:25 New York unité spéciale
02:55 50 mn inside
03:55 50 mn inside
04:25 Musiques
04:55 Reportages
05:25 Reportages

06:10 Talons aiguilles et bottes de paille
07:00 Télématin
10:00 Thé ou café
10:50 Un mot peut en cacher un autre
11:25 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:45 Point route
12:50 Ma maison s'agrandit, se rénove
13:00 Journal de 13 h
13:20 13h15, le samedi
14:00 Mon envoyé spécial
14:40 La famille Millevoies, à chacun son métier
14:45 Non élucidé
16:25 Secrets d'histoire
18:05 Pyramide
18:45 Mot de passe
19:50 Météo
20:00 Journal de 20 h
20:40 Parents, mode d'emploi, météo
20:50 Eurovision, entrée de l'artiste
21:00 CONCOURS DE L'EUROVISION DE LA CHANSON 2015
01:05 Alcaline, le mag
01:55 Thé ou café
02:35 Apocalypse : Hitler
04:25 Infrarouge
05:15 Des serpents dans la ville
05:40 Les travailleurs de l'ombre

06:00 Euronews
06:35 Ludo
08:15 Samedi Ludo
11:20 Consomag
11:30 La voix est libre
12:00 Le 12/13
12:55 Météo à la carte, le Samedi
13:25 Les Grands du rire
15:00 En course sur France 3
15:25 Dans votre région
16:45 Expression directe
16:50 Un livre toujours
16:55 Les carnets de Julie
17:55 Questions pour un super champion
18:45 La famille Millevoies, à chacun son métier
19:00 Le 19/20
20:00 Météo
20:05 Tout le sport
20:10 Ma maison s'agrandit, se rénove
20:15 Météo régionale
20:20 Zorro
20:50 MEURTRES AU MONT VENTOUX
22:35 Soir 3
22:55 ENQUÊTES RÉSERVÉES
23:45 Enquêtes réservées
00:35 Les carnets de Julie
01:30 Du côté de chez Dave, l'intégrale
02:40 Les Kennedy
04:05 Un livre un jour
04:10 Nous nous sommes tant aimés
04:35 Les Matinales
05:10 Questions pour un super champion

06:05 Rencontres de cinéma
06:25 Veep
06:55 Veep
07:20 Les Guignols de l'info
07:35 Zapping
07:40 Le petit journal
08:10 Deux jours, une nuit
09:40 Le bureau des légendes
11:30 L'album de la semaine
12:05 Météo
12:10 Le petit journal de la semaine
12:45 Le tube
13:43 Les marches de Cannes
13:45 Formule 1 : Grand Prix de Monaco
15:20 Monaco, plus qu'un grand prix
15:45 Avant-match rugby
16:15 Rugby : Top 14 : Multirugby
18:10 Jour de Rugby
18:58 Les marches de Cannes
19:00 Le JT
19:10 Salut les terriens !
20:25 Football : Ligue 1 avant-match
20:55 FOOTBALL : LIGUE 1
22:55 JOUR DE FOOT
23:55 Les salauds
01:35 Jimmy's Hall
03:20 Rencontres de cinéma
03:40 Les nouveaux loups de Wall Street
05:10 Surprises
05:35 Dragons 2



06:00 Personne ne bouge !
06:35 Escapade gourmande
07:05 X:enius
08:00 360°-Géo
10:30 Voyages en pays nordiques
11:15 Les secrets de l'Okavango
12:00 Monuments éternels
13:30 Future
14:00 Yourope
14:25 Fleuves du monde
15:10 L'Australie et ses parcs nationaux
18:05 Cuisines des terroirs
18:35 Arte reportage
19:30 Le dessous des cartes
19:45 Arte Journal
20:00 Cannes - L'instant d'avant
20:05 360°-Géo
20:45 Portraits de voyages
20:50 EUGÈNE DE SAVOIE ET L'EMPIRE OTTOMAN - 1/2
21:40 Eugène de Savoie et l'Empire Ottoman - 2/2
22:40 LES RACINES DU REGGAE JAH RASTAFARI !
23:30 Tracks
00:15 Tindersticks & The Divine Comedy à la Philharmonie de Paris
01:35 Le locataire
03:35 Bud's best
05:00 Court-circuit
05:55 Antoine et Colette

06:00 M6 Music
08:25 M6 Boutique
10:35 Cinésix
10:45 Storage wars : enchères surprises
12:45 Le 12.45
13:10 Scènes de ménages
14:25 D&Co, une semaine pour tout changer
17:15 Cauchemar en cuisine, que sont-ils devenus ?
18:35 Un trésor dans votre maison
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:10 Scènes de ménages
20:55 HAWAII 5-0
01:20 Sons of anarchy

06:45 Zouzous
10:15 Consomag
10:20 Spéciale silence, ça pousse !
11:20 La maison France 5
12:25 Les escapades de Petitrenaud
13:00 C à vous le meilleur
14:15 Entre deux mondes
15:10 Hélène & les animaux
16:10 Madagascar, l'ile sauvage
17:05 Les aventures d'un gentleman-voyageur
18:05 Les 100 lieux qu'il faut voir
19:05 Dangers dans le ciel
20:00 Entrée libre
20:35 ÉCHAPPÉES BELLES
22:10 MUSTANG : LE ROYAUME DES PEINTRES PAYSANS
23:00 L'oeil et la main
23:30 Les chemins de l'école
00:15 L'histoire du monde
01:05 Dans l'atelier de mondrian
01:55 Le refuge de l'espoir
03:00 La nuit France 5
05:40 Vincent Lindon revolvers

06:00 Chaplin
06:05 Code Lyokô
06:30 Les 4 fantastiques
07:15 Slugterra
08:25 Tortues Ninja
10:10 Star wars rebels
11:00 Dragons
12:05 Shaun le mouton
12:15 Les Zouzous
13:35 Consomag
13:45 Une saison au zoo 3
16:50 Permis de conduire
19:25 Un gars, une fille
20:45 La famille Millevoies, à chacun son métier
20:50 LA CRYPTE DU DRAGON
22:15 LES CHRONIQUES DU DRAGON
23:35 Doctor Who
00:35 Monte le son, le mag
01:00 Monte le son, les sessions
01:10 Monte le son, le live - Festival Fnac Live 2013
02:05 Blue exorcist
05:05 Un gars, une fille
05:50 Chaplin
05:55 Code Lyokô

07:00 Télé achat
09:00 Le zap
13:40 Les soupçons d'une mère
15:20 La confiance trahie
17:00 Sur la piste du danger
18:45 Direct Auto
20:45 D8 le JT
20:50 INSPECTEUR BARNABY
00:25 Programmes de nuit

06:00 Wake up
08:10 @ vos clips
09:00 Turbo
09:45 Hit talent
10:40 Génération hit machine
12:40 Ma famille d'abord
15:30 Marvel : les agents du S.H.I.E.L.D.
17:50 Le meilleur de Golden Moustache
18:00 Soda
20:00 Météo
20:05 Talent tout neuf
20:10 Les Simpson



06:45 TV Achat
08:45 Alerte Cobra
10:35 Walker, Texas ranger
13:15 TMC Infos
13:20 TMC Météo
13:30 Les experts : Manhattan
15:15 Close to home : juste cause
17:50 Les mystères de l'amour
20:40 TMC Météo
20:50 NEW YORK SECTION CRIMINELLE
21:35 New York section criminelle
22:30 NEW YORK SECTION CRIMINELLE
23:25 90' Enquêtes
01:00 Canapé quiz



05:45 Les mystères de l'amour
06:00 Le destin de Lisa
10:20 Les enquêtes impossibles
13:30 Le tornade de l'apocalypse
15:10 Pluie infernale
17:00 Collision fatale
18:40 Le big bêtisier
20:40 NT1 infos
20:45 Météo
20:50 CHRONIQUES CRIMINELLES
03:30 Programmes de nuit



06:00 La Petite géante
06:25 G ciné
06:30 Devine quoi
07:00 Mia
07:40 Les schtroumpfs
08:35 Gawayn
09:00 Johnny Test
09:35 Monstres contre aliens
10:10 Grojband
10:45 Rekkit
11:35 Gawayn
12:25 Ruben et les p'tites toques
12:30 Magic : famille féérique
13:20 Winx club
13:50 Mia et moi
14:45 Barbie et le secret des sirènes
16:05 City, les héros de la ville
16:10 Pokemon
16:40 Transformers robots in disguise : mission secrète
17:05 Power rangers super megaforce
17:30 Sonic Boom
17:55 Ruben et les p'tites toques
18:00 Magic : famille féérique
18:50 Hubert et Takako
19:40 Zig et Sharko
20:35 G ciné
20:45 TOTAL WIPE OUT MADE IN USA
00:45 Spiez - Nouvelle génération
01:40 Inspecteur Gadget
02:10 Magic : famille féérique
03:00 Rosie
03:10 Gawayn
03:35 Atomic Betty
04:00 Corneil et Bernie
04:25 Ratz
04:35 Ratz
04:50 Shuriken school : académie des Ninjas
05:15 Les Zinzins de l'espace
05:25 Les Zinzins de l'espace
05:40 Les Zinzins de l'espace
05:50 Les Zinzins de l'espace

FORMAT	PRIX UNIT HT	TVA 17%	TARIF TTC
PUBLICITE EN NOIR ET BLANC			
1 PAGE	204 000,00	34 680,00	238 680,00
1/2 PAGE	110 000,00	18 700,00	128 700,00
1/4 PAGE	65 000,00	11 050,00	76 050,00
1/8 PAGE	45 000,00	7 650,00	52 650,00
1/15 PAGE COMMERCIAL	25 000,00	4 250,00	29 250,00
1/32 PAGE COMMERCIAL	8 000,00	1 360,00	9 360,00
1/16 PAGE ORDINAIRE	13 000,00	2 210,00	15 210,00
1/32 PAGE ORDINAIRE	6 000,00	1 020,00	7 020,00
1/6 PAGE ACTE NOTARIE	3 000,00	510,00	3 510,00
1/32 PAGE ACTE NOTARIE	2 200,00	374,00	2 574,00
1/16 PAGE AVIS D'OPPOSITION	2 200,00	374,00	2 574,00
PUBLICITE EN COULEUR			
1 PAGE	310 000,00	52 700,00	362 700,00
1/2 PAGE	170 000,00	28 900,00	198 900,00
1/4 PAGE	90 000,00	15 300,00	105 300,00
1/8 PAGE	45 000,00	7 650,00	52 650,00
OREILLES ET BANDEAUX			
BANDEAU PAGE 1	59 000,00	10 030,00	69 030,00
BANDEAU PAGE 24	42 000,00	7 140,00	49 140,00
BANDEAU PAGE INTER	25 000,00	4 250,00	29 250,00
BANDEAU PAGE 1 COULEUR	90 000,00	15 300,00	105 300,00
BANDEAU PAGE 24 COULEUR	65 000,00	11 050,00	76 050,00
BANDEAU PAGE INTER COULEUR	35 000,00	5 950,00	40 950,00
OREILLE P1 HAUT DE PAGE	25 000,00	4 250,00	29 250,00
OREILLE P24 HAUT DE PAGE	21 000,00	3 570,00	24 570,00
OREILLE P1 BAS DE PAGE	22 863,25	3 886,75	26 750,00
OREILLE P24 BAS DE PAGE	18 863,25	3 206,75	22 070,00
OREILLE P1 DE PAGE COULEUR	35 300,00	6 001,00	41 301,00
OREILLE P24 HAUT DE PAGE COULEUR	32 000,00	5 440,00	37 440,00
OREILLE P1 BAS DE PAGE COULEUR	32 863,25	5 586,75	38 450,00
OREILLE P24 BAS DE PAGE COULEUR	29 863,25	5 076,75	34 940,00
PAGE CENTRALE COULEUR			
1 PAGE CENTRALE COULEUR	250 000,00	42 500,00	292 500,00
1/2 PAGE CENTRALE COULEUR	180 000,00	30 600,00	210 600,00
1/4 PAGE CENTRALE COULEUR	100 000,00	17 000,00	117 000,00

Majoration : - Choix de la page 50% sur les pages ordinaires et 100% pour la dernière page (24).
- Publi-reportage : (02) deux fois le prix de la page ordinaire.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU

NIF : 410006000016020

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 28 D.R.E./W.A/15

La Direction des Ressources en Eau de la Wilaya d'Alger lance un avis d'appel d'offres national restreint relatif à la rénovation et extension du réseau d'AEP d'Ouled Mendil, Cherchali Boualem et Benchaoua commune de Douéra.

Ne peuvent soumissionner que les entreprises qualifiées en activité principale hydraulique catégorie 5 ou plus codes 34.703.

Cahier des charges remis sur la base de la vérification de la qualification et il doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dument désigné conformément à l'article n°51 du décret présidentiel n°10.236 du 07/10/2010.

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges à partir de la 1ère parution du présent avis dans la presse ou dan le BOMOP contre paiement au niveau du trésor de la Wilaya d'Alger de la somme de Mille Dinars (1.000 DA) auprès de la Direction des Ressources en Eau de la Wilaya d'Alger, sise à l'adresse suivante :

IMMEUBLE PEPINIERE – RN 5 CINQ MAISONS
EL-HARRACH ALGER
Fax : 021 52-13-53

N.B : le paiement du cahier des charges au niveau du trésor de la Wilaya d'Alger se fera sur présentation d'un bon de paiement délivré par la Direction des Ressources en Eau de la Wilaya d'Alger.

Les offres doivent comprendre toutes les pièces exigées à l'article 9 du cahier des charges telque la qualification, le registre de commerce, les bilans financiers, les moyens humains et matériels, les attestations fiscales et parafiscales etc...

Les offres doivent être déposées à la DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA D'ALGER sous double plis fermé et sous forme de pli technique et pli financier séparés à l'intérieur de la même offre à savoir :

Une enveloppe extérieure (double pli) qui doit être strictement anonyme et ne comportera que l'adresse du destinataire et les mentions suivantes :

- Rénovation et extension du réseau d'AEP d'Ouled Mendil, Cherchali Boualem et Benchaoua commune de Douéra.
- Appel d'offres n° 28 D.R.E/W.A/15.
- A ne pas ouvrir

Deux (02) enveloppes intérieures fermées et séparées et portant chacune l'objet et le N° de l'A.O le nom et l'adresse du soumissionnaire avec les mentions suivantes :

1ère enveloppe = offre technique
2ème enveloppe = offre financière

La durée de préparation des offres est fixée à 20 jours à compter de la date de la 1ère publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse. Le jour de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 12h 00mn. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture en séance publique, des plis techniques et financiers en présence de l'ensemble des soumissionnaires, aura lieu à la Direction des Ressources en Eau de la Wilaya d'Alger, le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14h00 mn

La Cité 23/05/2015 — ANEP 326 448

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ADRAR
DAIRA DE TIMIMOUN
COMMUNE DE TIMIMOUN

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

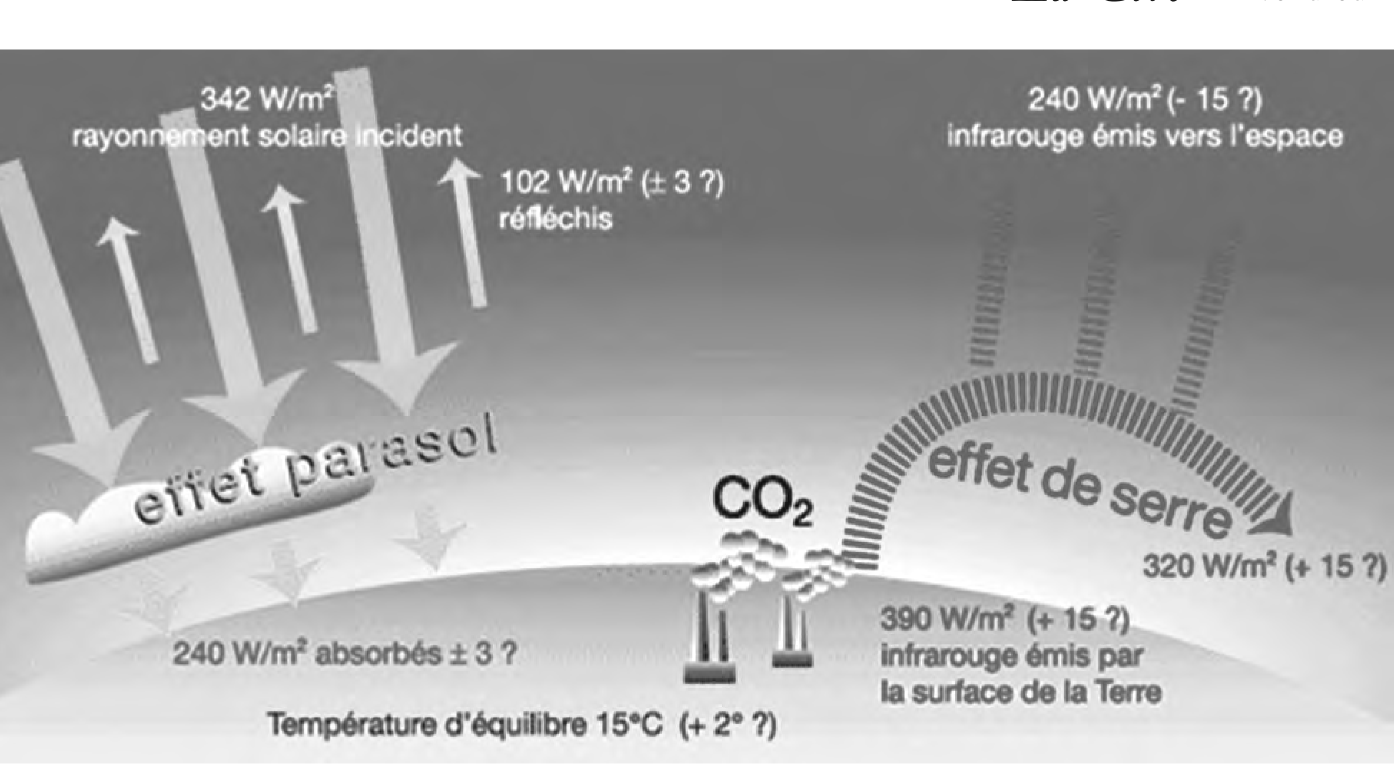
(NIS :095801099005039N°:ART 01090001002TEL N°: 049904206FAXN° :04990250255)

Conformement aux dispositions de l'article 49 du decret presidentiel n 10-236 du 07 octobre 2010 portant reglementation des marches publics modifie et completé par le decrét presidentiel n 12-23 du 18/01/2012 et le decrét presidentiel n13-03 du 13/01/2013 le president de APC de timimoun unforme l'ensemble des soumissionnaires a l'ppel d'offre national restreint n 05-2015 a été 2015/03/23 le الاتحاد et 2015/03/23 **laCité** le publie aux quotidien national attribue provisoirement le projet untitulé: INTITULE DE L'OPERATION: ***REALISATION DE LA ROUTE MENANT AL'ANCIEN KSAR OULED ELHADJ ET TAHETTAIT.*** comme suit

L'entreprise	Montant	Délai	Observations
Entreprise KADIRI ELTOUHAMI	**21.030.914.00**	03 mois	Moins disant

Tout soumissionnaire contestant le choix opere peut introduire un recours dans un delai de dix 10 jours à compter de la date de la premiere parution du present avis dans la presse nationale.

La Cité 23/05/2015 — ANEP 326 521



Climat et effet de serre

Changement climatique. *Le climat se définit comme une description des moyennes et des extrêmes météorologiques en un endroit limité. Le climat est naturellement variable comme en témoigne l'irrégularité des saisons d'une année sur l'autre.*

Cette variabilité est normale, et tient aux fluctuations des courants océaniques, aux éruptions volcaniques, aux variations du rayonnement solaire et à d'autres composantes du système climatique encore partiellement incomprises. De plus, notre climat aussi a ses extrêmes (inondations, sécheresses, grêle, tornades et ouragans), qui peuvent devenir dévastateurs. Cependant, depuis quelques décennies, un certain nombre d'indicateurs fiables et d'études montrent que le climat se réchauffe à l'échelle du globe... Un phénomène inquiétant qui nous interpelle sur nos activités massivement émettrices en "gaz à effet de serre".

Histoire et découvreurs

En 1824, Joseph FOURIER, physicien français, surnomme "effet de serre" le phénomène démontré par l'hélio thermomètre d'Horace Bénédict De Saussure à la fin du 18ème siècle : la température sur Terre est accrue par l'atmosphère qui piège une partie du rayonnement infrarouge émis par la Terre.
Svante ARRHENIUS annoncait dès 1896, qu'en brûlant le charbon, les hommes allaient réchauffer la planète via un effet de serre renforcé et fût donc le premier à mettre en évidence le risque de réchauffement climatique. Il indiquait déjà avec beaucoup de clairvoyance que le doublement de la concentration en dioxyde de carbone dans l'atmosphère devrait entraîner l'augmentation de la température de 4°C à 6°C, ce qui correspond à peu près aux estimations actuelles.
En 1958, Charles David KEELING commence à mesurer les concentrations de CO2 sur le volcan Mauna Loa à Hawaï : elles sont alors de 315 ppm puis passent à 330 ppm en 1974 : première preuve locale d'une augmentation de la concentration en CO2, abstraction faite de l'activité volcanique.
En 1979, l'Académie nationale des sciences américaine lance la première étude rigoureuse sur le réchauffement de la planète intitulée "Carbon Dioxyde and Climate : a Scientific Assessment". Le comité Charney qui en eu la charge concluait déjà que "si les émissions de dioxyde de carbone continuent d'augmenter, le groupe d'étude ne voit aucune raison de douter que des changements climatiques en résulteront, et aucune raison de penser que ces changements seront négligeables".
Au début des années 1980, le glaciologue grenoblois Claude LORIUS entreprit une coopération avec ses collègues soviétiques de la station Vostok, installée au coeur de l'Antarctique. En 1985, les foreurs russes parviennent à extraire des carottes de glace jusqu'à un kilomètre de profondeur. Publiées en 1987, leur analyse réalisée à Grenoble et à Saclay par les équipes de Dominique RAYNAUD et Jean JOUZEL, démontre que, depuis cent mille ans, il existe une corrélation étroite entre températures moyennes et teneurs en gaz à effet de serre. En 1999, la démonstration s'est étendue aux 400 000 dernières années. Sur cette période, jamais la teneur en gaz à effet de serre n'a atteint les valeurs actuelles. Enfin, en 2008 confirmation a été apportée sur une période de 800 000 ans....
Depuis 1988, plusieurs milliers de chercheurs internationaux se sont réunis sous l'égide des Nations Unies pour constituer le Groupe Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) ou IPCC (Intergovernmental Panel on Climate Change) afin de travailler sur ce bouleversement climatique global (planétaire) et rapide.

«Les espèces qui survivent ne sont pas les espèces les plus fortes, ni les plus intelligentes, mais celles qui s'adaptent le mieux aux changements»
(Charles Darwin)

Effet de serre

L'effet de serre est un phénomène naturel, indispensable à la vie sur Terre et qui assure une température moyenne de +15°C environ au lieu de -19 °C. En fait, une température de -19°C ferait geler les océans, ce qui augmenterait considérablement leur albédo (pouvoir réflecteur) faisant chuter les températures autour de -100°C...
La Terre reçoit la majeure partie de son énergie du soleil (principalement sous forme de lumière visible), un quart est directement réfléchi, environ 20% est absorbée par l'atmosphère et 45% touche le sol puis est rayonnée sous forme d'infrarouges (rayonnement thermique) par la Terre. Or, le rayonnement infrarouge émis par la Terre est en partie intercepté par les gaz à effet de serre de l'atmosphère terrestre tandis que le reste est diffusé vers l'espace.
Un gaz à effet de serre est donc relativement transparent à la lumière du soleil mais capable d'absorber une partie du rayonnement thermique de la Terre. La Terre équilibre le rayonnement solaire entrant par l'émission de rayonnement thermique. La présence de substances à effet de serre limite le rafraîchissement par rayonnement thermique et amène donc à un certain réchauffement (Richard Lindzen).
Le terme "effet de serre" est quelque peu abusif car c'est le blocage de la convection qui maintient la température élevée à l'intérieur de la serre.
La vapeur d'eau, le méthane, le dioxyde de carbone et le protoxyde d'azote, qui sont les principaux gaz à effet de serre (GES) contribuent à piéger l'énergie renvoyée, augmentant la température moyenne de la Terre. En effet, ce sont les gaz à structure polyatomique (au moins 3 atomes) qui retiennent le rayonnement infrarouge au contraire des molécules diatomiques (99% de l'atmosphère) qui ont une structure trop simple.
Notons le double rôle des nuages dans l'effet de serre : vis-à-vis du rayonnement solaire, les nuages agissent principalement comme un parasol qui renvoie vers l'espace une grande partie des rayons du Soleil. Le pouvoir réfléchissant, ou albédo, des nuages épais à basse altitude, est ainsi très élevé, de l'ordre de 80%. Par contre, les cirrus qui sont des nuages d'altitude constitués de cristaux de glace, ont un effet parasol très faible puisqu'ils sont transparents mais participent fortement à l'effet de serre.
Les températures moyennes du globe (mesurées à 2 m au-dessus du sol sous abri) sont de : +15,1 °C en moyenne (régions polaires : -20°C, tempérées +11°C, équatoriales : +26°C). Sur Mars où l'atmosphère est tenue et donc l'effet de serre absent, la température moyenne est de -50°C. Sur Vénus, où l'atmosphère est très chargée en gaz carbonique, la température moyenne est de +420°C.
Nous comprenons donc que les concentrations en gaz à effet de serre sur Terre ont permis l'apparition des formes de vie que nous connaissons qui sont sensibles aux températures.

Des données alarmantes

D'après le 4ème rapport du GIEC, "le réchauffement du climat ne fait aucun doute et est désormais attesté par l'augmentation observée des températures moyennes de l'air et de l'océan, la fonte généralisée de la neige et de la glace et l'augmentation du niveau moyen de la mer".

Le réchauffement de la planète

La hausse des températures moyennes à la surface du globe est la première conséquence attendue et constatée des émissions massives de gaz à effet de serre. Or, les relévés météo enregistrent des anomalies positives de températures qui se confirment d'années en années par rapport aux températures enregistrées depuis le milieu du XIXème siècle...
De plus, les paléoclimatologues soulignent, dans le rapport 2007 du GIEC, que la température actuelle moyenne de l'hémisphère Nord est la plus élevée depuis 500 ans et probablement depuis plus de 1 300 ans !
Depuis le début du XXe siècle (1906-2005), la température moyenne à la surface du globe a augmenté de 0,74°C, mais cette progression n'a pas été continue puisque depuis 1976, la hausse s'est nettement accélérée, atteignant 0,19°C par décennie en accord avec les prédictions des modèles. La période 1997-2006 est marquée par une anomalie positive moyenne de 0,53°C dans l'hémisphère Nord et de 0,27°C dans l'hémisphère Sud, toujours par rapport à la normale calculée pour 1961-1990 (OMM, 12/2006). Ceci alors même qu'il a été enregistré une baisse de l'activité solaire.

Les 10 années les plus chaudes

Les dix années les plus chaudes jamais enregistrées sont toutes postérieures à 1997. Pire, 14 des 15 années les plus chaudes se situent au XXie siècle, à peine entamé. Ainsi, l'année 2014 est la plus chaude, suivie de près par 2005 et 2010.
La température des eaux tropicales a augmenté de 1,2°C au cours du XXè siècle (contre 0,5°C en moyenne pour les océans), entraînant un blanchiment des récifs coralliens apparu en 1997. En 1998, le réchauffement prolongé de l'eau a détruit la moitié des récifs de corail de l'Océan Indien.
De plus, la température dans les zones tropicales des cinq bassins océaniques, où se forment les cyclones, a augmenté de 0,5 degré Celsius de 1970 à 2004, or de puissants cyclones sont apparus dans l'Atlantique Nord en 2005 (Katrina, Rita, Wilma), tandis qu'ils étaient plus nombreux dans les autres parties du monde.

La multiplication des phénomènes extrêmes et des anomalies climatiques

A l'échelle de l'humanité, une moyenne de 200 millions de personnes sont touchées chaque année par les catastrophes naturelles et environ 70 000 périssent. En effet, comme en témoignent les bilans annuels des catastrophes et anomalies climatiques, nous assistons à des signes avant-coureurs significatifs.
Soulignons cependant que ces observations sont dépendantes des systèmes de relevés météorologiques qui n'existent que dans un nombre assez limité de pays avec des statistiques qui remontent rarement au-delà d'un siècle ou un siècle et demi. De surcroît, les scientifiques peinent à représenter les variations climatiques des deux derniers milliers d'années qui pourraient servir de référence dans les projections.
C'est pourquoi, il faut nuancer quelque peu le caractère exceptionnel de ces informations. En effet, il est encore difficile de connaître les périodes de retour des catastrophes climatiques dans une région donnée. Mais sur le dernier siècle, force est de constater l'emballement du système climatique.
En effet, tout porte à croire que le climat s'emballe... Dans un article paru dans Science, David EASTERLING, du NOAA (National Oceanic and Atmospheric Administration), et ses collègues "suggèrent" avec prudence que divers événements climatiques exceptionnels deviennent de plus en plus nombreux.

Concert : *la chanteuse serbe Jadranka Jovanovic rend hommage à Noura*

La chanteuse serbe d'opéra, Jadranka Jovanovic, a rendu jeudi soir à Alger un hommage posthume à l'artiste algérienne Fatima Zohra Badji, connue sous le nom artistique Noura. En présence du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, l'artiste serbe a interprété, lors d'un spectacle organisé la salle ibn Zeydoun de Ryad el Feth, une des chansons de la vedette Noura, disparue en juin 2014 à l'âge de 72 ans. «J'interprète une chanson de la grande star de la chanson classique, Noura, que je dédie au peuple algérien. C'est ma façon de rendre un hommage à cette grande artiste dont l'époux (Kamal Hamadi), lui aussi, est un grand auteur-compositeur», a-t-elle dit.

Accompagnée du pianiste Nikolai Rakov, la chanteuse serbe interprété des pièces de grands noms de l'opéra et de la chanson classique, entre autres, les compositeurs serbes Stanislav Binicki et Stanislav Biniki, l'islandais Blondal Johanson, les italiens Ernesto de Curtis et Gioachino Rossini et le français Georges Bizet. Elle a chanté également la célèbre chanson «Ne me quittes pas» de l'auteur-compositeur et interprète belge, Jacques Brel. Alliant parfaitement le geste et le chant, l'artiste qui joue également au piano, elle a donné une prestation de «Carmen», un genre d'opéra-comique, inspirée de Georges Bizet. Née né le 8 janvier 1958 Belgrade, où il est diplômé dans la théorie de la musique et le chant, Jadranka Jovanovic a chanté dans divers opéras du monde, au Moyen-Orient, en Europe et en Chine.

A Alger, elle se produit dans le cadre des journées culturelles de la République de Serbie en Algérie. La chanteuse se produira vendredi à Constantine, en compagnie du pianiste Nikolai Rakov, dans le cadre des festivités de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe».

Distinction : *Waciny Laaredj décroche le prix Katara du roman arabe*

Le romancier algérien Waciny Laaredj a déroché, mercredi, à Doha le prix littéraire «Qatara» du roman arabe pour son oeuvre «le royaume du papillon». Waciny Laaredj a reçu le prix du meilleur roman publié et adaptable qui est la catégorie la plus importante des prix «Qatara» outre le prix du meilleur roman publié (ex aequo avec 4 autres romanciers). Le prix du meilleur roman publié et adaptable est estimé à 200.000 dollars alors que le prix du meilleur roman publié est de 60.000 dollars.

L'œuvre du récipiendaire du prix Qatara sera traduite en plusieurs langues dont l'anglais, l'espagnol, le français et le chinois. Waciny Laaredj est l'une des plus belles plumes du monde arabe. Ses œuvres traduites en plusieurs langues, ont été primées de nombreuses fois dont «le livre de l'Emir» (Grand Prix du réseau des libraires en 2006), «Le miroir des aveugles» (1998), «Fleurs d'amandier» (2001), «Les doigts de Lolita» (2012) qui a remporté la 7e édition du prix de la création littéraire de la fondation de la pensée arabe à Beyrouth.

Lancé en 2014, le prix annuel Qatara récompense les meilleurs romans publiés (5 lauréats remportant chacun 60.000 dollars), les romans non publiés (5 lauréats, 30.000 dollars chacun) ainsi que les meilleurs romans adaptables parmi les romans primés (200.000 dollars).

Farida Sellal quitte l'Association pour «*Sauver l'Imzad*»

Sagesse. *A la grande surprise de tout le monde, Farida Sella, dont le nom reste étroitement lié à l'Imzad, vient de claquer la porte de l'Association qu'elle a créée à Tamanrasset, il y a de cela une douzaine d'années, en 2003.*

L'objectif de cette association était de sauver la pratique ancestrale de l'Imzad, cet instrument de musique pratiquée par les femmes touareg, et de le faire connaître au monde. Pari largement réussi, puisque des groupes d'Imzad ont sillonné toute l'Algérie. De théâtre en maison de culture, de gala en festival, tout le monde a pu voir se produire les femmes berbères de l'Ahagar avec cet instrument unique.

C'est une sorte de violon monocorde exclusivement utilisé par les femmes. Selon le site « Imzad.net », cet instrument « est aux touareg ce que l'âme est au corps ». C'est un hommage que Farida Sellal, universitaire et chercheure de son état, néanmoins épouse de l'actuel Premier ministre, a tenu à rendre aux «mères fondatrices de la culture targuie».

Après plus d'une trentaine d'années de recherches, elle a pu enfin réussir son pari de sauvegarder et faire connaître l'Imzad, sa pratique et ses pratiquantes. A une question relative aux raisons qui l'ont poussée à créer cette association, elle a répondu qu'il était impossible d'y répondre. «On ne trouve jamais de réponse aux choses naturelles, n'est-ce pas? Ce que je sais, ce que je sens, c'est un sentiment de bonheur, celui de retrouver quelque part… ici, les paroles d'une mère… Des paroles qui sacralisent ma mémoire, des paroles qui font palpiter mes veines pour faire vibrer mon cœur… Ce qu'il me reste de ma mère, plus vivantes que jamais, ce sont des paroles. Ces paroles qui résonnent encore, dans le silence de son absence « …ton paradis est sur la terre de ton pays… », me disait-elle…

Farida Sellal a fait de l'Imzad le combat d'une vie. Son nom restera associé à cet instrument durant des décennies encore. Avec l'Imzad, disait-elle, « J'ai trouvé ma raison d'être ».

Mais cette association semble gêner et mettre mal à l'aise de nombreux apparatchiks, et de nombreux prédateurs. Farida a pourtant lutté et combattu. Ce n'est pas par manque de volonté. Mais à force de coups bas, de coups de couteau dans le dos, de mauvaise foi et de jalousie, on finit par en avoir marre. Elle estime que maintenant, son combat initial a été gagné, et son objectif de base a été atteint. Aux autres de reprendre le flambeau et de continuer le chemin qui reste encore long, avant d'atteindre le but final qui est celui de ressusciter la culture amazighe dans son ensemble, avec ses coutumes, ses traditions et sa culture si oubliée et si méprisée.

Le 4 avril dernier, lors d'une assemblée générale de l'Association qu'elle présidait jusque-là, elle a décidé de passer la main, en se retirant, non pas seulement de la présidence, mais de l'association elle-même.

C'est par un communiqué publié sur sa page Facebook qu'elle a annoncé la nouvelle. « J'ai le regret de vous annoncer mon départ de l'Association Sauver l'Imzad. J'estime que ma mission est terminée avec à l'acquis tous nos objectifs réalisés ».

Sans plus de précisions. Mais à une question sur cette même page, elle a donné un embryon d'explication. « Quand la calomnie remplace l'amour et le don de soi. Je vous prie d'excuser cette décision, à Tamanrasset je n'avais pour richesse que l'imzad, ainsi je n'ai plus rien». De plus, elle affirme rester présente pour répondre à ses détracteurs.

Qui sont ces détracteurs dont elle parle, et qu'est-ce qu'ils auraient bien pu dire de si terrible, au point de blesser la dame et de la pousser à quitter le navire ? La dame était bien assez habituée aux attaques et à la critique pour ne pas se laisser abattre par un article de presse ou une vidéo de Youtube. Ni même les rumeurs et les accusations de mauvaise gestion de ladite association, ni encore moins, celles de détournement de parcelles de terrains. Effectivement, le ton est amer et le cri déchirant. On sent la douleur de la dame qui a eu le mérite de déterrer un patrimoine immense, qui est en train de devenir emblématique de la culture targuie, et de la culture berbère en général.

Spontanément, un groupe de soutien à Farida Sella a été créé sur Facebook, et les débats ont commencé à faire rage sur le mur. Attendons et observons la suite des événements. Toujours est-il que vu les passations qu'elle a faites avec les membres de l'association dont



les PV ont été publiés sur Facebook, il est peu probable que Farida Sellal revienne sur sa décision. Il ne reste plus qu'à espérer que la relève sera à la hauteur de l'œuvre déjà accomplie par cette grande dame, dont l'amour pour l'Algérie et la passion pour notre grand désert n'ont d'égal que l'œuvre accomplie et le respect gagné par elle auprès de tous les amoureux de notre culture. Chapeau, Farida Sellal.

Nabil Z.

Franc succès pour la pièce *Zid Enzidlek* du Théâtre régional de Batna

La nouvelle pièce du Théâtre régional de Batna (TRB), dont la générale a été donnée jeudi soir dans la capitale des Aurès, a remporté un franc succès au vu des applaudissements nourris dont elle a été gratifiée au baisser de rideau.

Mise en scène par le jeune Faouzi Benbrahim, sur une adaptation signée Leïla Benaïcha du texte "Louaâbet Essoltane oua el wazir" du libyen Abdallah El Bassiri, l'oeuvre avait été présentée une première fois en tamazight, en 2014, lors du festival national d'expression amazighe, sous le titre "Ournid akid rnigh" (en veut-tu en voilà).

La pièce traite du cas d'un maire et de ses adjoints dans un village quelconque. Faouzi Benbrahim s'en donne à coeur joie pour caricaturer les personnages au milieu d'un décor simple, voire simpliste si ce n'est cette sorte cage en acier où se retrouvent les différents protagonistes.

L'oeuvre finit par se fourvoyer dans une sorte de "tartufferie" puisque le maire, en fait un chef de bande comploteur en diable, tente d'abuser ses concitoyens en s'alliant avec un religieux véreux qui s'attache à "couvrir" sans aucune vergogne tous les coups bas de son maître.

Tout le monde, cependant, finit par se prendre au jeu, chacun semblant trouver son compte au bout de cette pièce qui aura aussi valu par l'excellente prestation des comédiens distribués.

Les RDV des arts et de la culture

● **Salle de cinéma «El Kheyam»**
(Ex Debussy) Alger :
Samedi 23 Mai 2015 à partir de 14h : Dans le cadre du cycle bimensuel «Les Samedis de l'Amazighité», le Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA) organise une rencontre avec les nouvelles vedettes de la chanson algérienne : Arezki Ouali, Ghilas Torki et Boulandji Hakima, lauréats de la finale de la 6ème édition de l'émission « Alhane wa chabab « classées respectivement à la première, deuxième et troisième places.
A cet effet, le HCA consacre un programme-hommage aux nouveaux talents en présence d'invités de marques du monde artistique et universitaire et ce pour l'encouragement de l'expression amazighe.

● **Ezzou'Art Galerie au Centre Commercial & de Loisirs de Bab-Ezzouar**
(Alger)
Jusqu'au 3 juin : Exposition de peinture «Préface « de l'artiste peintre Hichem Sahli.

● **Salle Ibn-Khaldoun**
(Alger-Centre)
Lundi 18 mai à 18h : dans le cadre du 16e Festival culturel européen en Algérie, l'Autriche présente le long-métrage Attention – La vie en conditions extrêmes de Sascha Köllnreitner

● **Auditorium de la Radio Algérienne**
(21, Bd des martyrs, Alger)
Dimanche 17 mai à 19h30 : Concert Les fêlures de l'âme, du pianiste italien Paolo Dirani, dans le cadre du 16e Festival culturel européen en Algérie. Invitations à récupérer auprès de l'Institut culturel italien d'Alger (El-Biar) ou à l'auditorium de la Radio algérienne. Une navette sera mise à la disposition des spectateurs.
Jusqu'au 25 mai : Exposition de photographies «Faces of the Neighbourhood» (Regards du voisinage), dans le cadre du 16e Festival culturel européen en Algérie.

● **L'Institut français d'Alger**
Mardi 26 mai à 19h30 : en partenariat avec la Radio algérienne, un concert Accordéons en escale, des trois des plus brillants accordéonistes de la World Music actuelle. Entrée sur carte d'accès. Réservation à l'adresse suivante : concertaccordeonsenescale.alger@if-algerie.com

● **Galerie Civ'œil**
(3, rue Latrèche Mohamed, Miramar, Oran)
Jusqu'au 30 mai : Exposition de l'artiste Affif Cherfaoui.

● **Galerie des ateliers Bouffée d'Art** (résidence Sahraoui, Les Deux-Bassins, Ben Aknoun, Alger)
Jusqu'au 13 juin : 1re édition du Salon du jeune talent.

● **Galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria**
(Kouba, Alger)
Jusqu'au 30 mai : Exposition «60 ans et quelques printemps « de l'artiste peintre Selka Abdelouahab.

● **Complexe culturel Abdelwahab- Salim** (Chenoua, Tipasa)
Jusqu'au 18 mai à 14h : A l'occasion du Mois du patrimoine, exposition collective photographique des maquettes de Nadjib Rahmani, Lamine Saou, et Benari Ali.

● **Salle El Mouggar** (Alger-Centre)
Jusqu'au 18 mai 2015 : Film Mascarade De Lies Salem, à raison de 4 séances : 14h, 16h, 18h et 20h.

● **Aïda Gallery**
(villa 132, Hey El-Bina, Dely Ibrahim, Alger)
Jusqu'au 28 mai : Exposition des céramistes sculpteurs contemporains Mohamed Belaïd et Nathalie Andris. La galerie est ouverte tous les jours sauf les jours fériés, de 14h à 18h30.

● **Galerie Aïcha-Haddad**
(84, rue Didouche-Mourad, Alger)
Jusqu'au 21 mai : Exposition de l'artiste-peintre Mohamed Djoua sous le thème : «Respirer la couleur»

● **Musée national du Bardo** (3, rue Franklin-Roosevelt, Alger)
Jusqu'au 23 mai : Exposition «L'écriture, des signes aux lettres. Naissance et voyages des écritures».
Musée national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie (Palais Mustapha- Pacha, Basse-Casbah, Alger)
Jusqu'au 18 mai : Exposition de calligraphie moderne par l'artiste Taïb Laïdi.

● **Galerie Art 4 You** (17, rue Hocine-Beladjel, Sacré-Cœur, Alger)
Jusqu'au 31 mai : Exposition collective «Tondo Tant d'art», par les artistes Abderrahmane Aïdoud, Ahmed-Salah Bara, Nouredine Chegrane, Moncef Guita, Mohamed Tahar Laraba, Rachid Talbi et Rezki Zerarti.

● **Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger**
(rue Larbi Ben M'hidi)
Jusqu'au 9 juillet : Exposition «La saga de la création de la Cinémathèque algérienne» à l'occasion du cinquantenaire de sa création.

La lampe et la lumière pour raconter l'histoire de Bejaia

Théâtre. Le musicien attitré du théâtre Abdelmalek Bouguermouh de Bejaia, Abdelaziz Yousfi, a récidivé, mercredi soir dans ses créations, en convoquant l'histoire pour manifester ses nostalgies et ses coups de cœur.



Après Uzzu n'Tayri (la brûlure de l'amour), concrétisé en 2008, un hommage aux chanteurs et à la chanson de l'exil, puis «1930» (2013, un pamphlet contre le centenaire de la colonisation), voilà qu'il s'épanche sur Bejaia, en lui dédiant «la lampe et la lumière», pour mieux rappeler ses lustres passés mais aussi stigmatiser ses indolences actuelles.

La pièce, une comédie musicale, mêlant habilement le spectacle vivant, le chant et la danse, traite d'un sujet sérieux mais reste complètement décalé, ses reflets n'étant que des cabrioles d'un voyage musical et imaginaire dans l'histoire.

Yousfi, encore une fois reste fidèle à sa démarche artistique habituelle en accordant peu de cas à l'intrigue mais en articulant l'essentiel de sa mise en scène, sur l'humour, l'entrain, mais surtout la musique pour dire ses vérités.

De nombreuses chansons du répertoire chaâbi, et accessoirement kabyle ont été employées dans ce sens, à titre d'articulation pour renforcer la structure de son spectacle.

Manifestement, celle-ci a réussi, au regard de l'enthousiasme du public qui réagissait au quart de poils à toutes les insinuations, les bons mots, et les envolées lyriques des personnages sur scène, non seulement spirituels mais qui semblaient sortir droit du fameux palais de la perle de Moulay Nacer, fondateur de la ville, dont les traces ont totalement disparu.

«Moulay Nacer était un bâtisseur. Il a construit des palais mais il a négligé l homme. Si bien qu'aujourd'hui, tout ses vestiges n'en sont qu'illusions», se désole Yousfi, regrettant que Bejaia ait perdu ses repères historiques et sociologiques et qui font que «aujourd'hui, elle peine à grandir».

Pour en apporter l'illustration, l'auteur intègre dans le spectacle un film vidéo, montrant la ville dans ses mauvais jours, avec ses immeubles mal faits ou déglingués, ses montagnes d'immondices et ses jardins flétris devant l'indifférence générale.

Des images choquantes mais qui avaient le mérite d'être là, pour interpeller et rappeler à l'ordre.

Musicalement parlant, le message était sublime : commencer par l'élémentaire pour ensuite laisser le ciel se consteller d'étoiles et se remplir de lumière. Plus que la lueur et sa bougie antique, Bejaia pourra prétendre à l'éclat d'une lampe, semble suggérer l'auteur.

Un beau spectacle, en somme, qui offre un voyage dans l'histoire, truffée de surprises, aux grands bonheurs de ses candidats, visiblement subjugués.

Le milieu artistique local honore Rabah Ouferhat à Tizi-Ouzou

Hommage. La direction de la de la culture de la wilaya de Tizi Ouzou, la maison de la culture Mouloud Mammeri et le comité des activités culturelles et artistiques de la wilaya rendront hommage demain samedi au chanteur Rabah Ouferhat.

Au programme de cette manifestation culturelle une exposition permanente, de photographies, d'articles de presse sur la vie et l'œuvre de ce chanteur Kabyle au niveau du Hall d'exposition de la maison de la culture et une projection-vidéo sur son œuvre artistique. Cela alors que le Petit théâtre abritera un « Entretien direct » par M. Abdenour Abdeslam avec Rabah Ouferhat.

Au cours de l'après midi, la grande Salle le public aura droit à un spectacle en hommage à cet artiste de renom et des témoignages sur sa vie et son œuvre par des membres de sa famille et ses amis.

Rabah Ouferhat, de son vrai nom Ferhat Rabah est un chanteur auteur et compositeur, membre de LONDA et de La Sacem, est né le 12 Mars 1952, en pleine guerre de libération au village Iazouzen dans la localité de Larbaâ Nat Iraten. Il est marié, père de trois enfants.

A l indépendance, alors qu'il était encore écolier, il intègre une cellule Scout de son village où il a effectué son initiation a la chanson patriotique.

Une fois au collège (CEG en 1967) de Larbaa Nat Iraten, il se rapproche de la cellule JFLN de cette localité, une structure bien équipée en matière d'instruments de musique(guitares, harmonicas, flutes, percussion et violons), où il fait connaissance d'une pléiade de musiciens dont Djaffar, Salah, Belkacem, Saïd, tchombé, Dalil Omar et Da L'Hocine Ouar avec lesquels il anima des fêtes familiales, fêtes nationales et autres événements culturels.

Lors de sa première année au Lycée de Bordj Menaiel en 1971, il fera la composition de sa chanson intitulée Tala Ilughane, avec laquelle il participe à l émission « Ichenayen uzekka » présentée çà l'époque par Cherif Kheddam, Mohammed Ben Hanafi et Medjahed Mohamed, cette chanson est un succès mémorable jusqu'à nos jours.

Vers 1975, Mohhamed Ben Hanafi lui décroche un contrat d'enregistrement avec les Editions ATLAS à Alger, pour une sérié de 45 Tours, dont les principaux titres, Tala Ilughane, Dreghlagh Azgagh, Azewgen Warrac, Urigh Issem im, ighadi mim ddaleqaq, lvaz ayettru, eker ma tedudd, rien que pour cette période, il comptabilisa, six 45 tours et un 33 tours.

Entre 1980 et 1990, il enregistre une douzaine de K7, avec différentes visions de thèmes et avec différentes Editions à l'exemple de Dada, Ithranène, Kahina, Irathen Music, alors composa alors plusieurs titres à l'exemple de 20 Avril, tamurt tenza, luxxda issaren etc…

Il enregistre également avec les éditions Disques et Loisirs en France, 03 K7 dont les titres sont : winn idyussan si tmurt, naaya ddi lghurva.

Il enregistre enfin plusieurs albums 2000 avec différentes maisons d'éditions, à l'exemple de Irrath Music, DAV International et les Editions Cristal, comme il anima plusieurs spectacles en Algérie et à l étranger.

Rabah Ouferhat qui est aujourd'hui secrétaire général du syndicat des Artistes dans la wilaya de Tizi-Ouzou, compte un répertoire riche d'une vingtaine d'albums, sans compter tous ses projets artistiques dont un nouvel album en préparation.

Dahbia B.

Quel Samsung Galaxy S6 pour les pros ?

Test. *Si le Samsung Galaxy S6 est une bête de course capable de rivaliser avec les derniers modèles d'Apple, la déclinaison Edge n'est pas d'une grande utilité pour les professionnels. Sauf à être sensible à un style singulier.*

Le Samsung S6 Edge est-il un bon produit pour les professionnels ? Nous avons examiné les performances et les possibilités de la machine, qui semble remporter déjà un certain succès d'audience.

Au-delà de l'évidente sensation de produit haut de gamme dès la prise en main, il faut noter que les trois déclinaisons de l'outil en fonction de la mémoire embarquée (32, 64 et 128 Go) vont déterminer les usages. Les professionnels gourmands en stockage de données (surtout vidéo) et applications seront bien inspirés de mettre le prix (respectivement 859€, 959€ et 1059€) pour s'offrir la plus puissante des versions.

Surtout qu'il n'y a plus la possibilité, comme cela était le cas avec les précédents modèles de la marque, d'augmenter la mémoire de stockage par l'ajout d'une carte microSD.

Le petit plus de l'Edge par rapport à son cousin le Galaxy S6 ne présente aucune utilité pour les professionnels, en dehors d'un design différenciant. L'angle de l'écran incurvé de part et d'autre du téléphone ne permet pas véritablement d'utiliser les facettes de manière optimales.

Surtout, en dépit du verre renforcé qui ceint l'appareil (oubliez le plastique étanche des versions précédentes), cette particularité le rend plus exposé aux chocs. Et les concepteurs des coques dédiées, souhaitant préserver visuellement la spécificité de l'appareil, ne protègent désormais pas les rebords bombés de l'écran.

Au vu de ces remarques, pas sur que les 150€ exigés en plus du coût du Galaxy S6 pour acquérir un Edge soit justifié, même si cela reste moins cher que le plus prohibitif des iPhones.

A noter que La finesse de l'appareil et son poids (132 grammes) sont certainement un plus, mais l'objectif de l'appareil photo (16 Mpx, avec stabilisateur) dépasse d'un bon millimètre du dos du téléphone, sans toutefois poser de problème de prise en main. Le rendu des photos est très bon, qu'il s'agisse des couleurs ou de la performance du zoom.

Quand on le retourne pour d'attaquer à l'écran (5,1 pouces), on note les couleurs vives proposées par la définition 2560 x 1440. Les vidéos HD sont un délice à regarder.

La présence d'un capteur d'empreintes digitales devrait rassurer de nombreux professionnels. Il est positionné sur le bouton physique de la machine. A l'usage, le capteur exige un positionnement du pouce très précis, à défaut de devoir s'y reprendre à trois fois, avant de devoir au bout du compte rentrer un mot de passe pour accéder aux données du téléphone. Pourtant, Samsung avait assuré avoir amélioré ce dispositif, déjà très faillible sur le S5. Dommage car ce type de protection est un atout dans le monde B2B.

Fluidité des applications pour les professionnels

Côté outils logiciels, nul doute que les professionnels, peut être plus encore que le grand public, seront sensibles à la fluidité des applications bureautiques, propulsées par le processeur maison Exynos 7 Octa 7420, qui a remplacé au débotté la puce Qualcomm Snapdragon 810, et 3 Go de mémoire vive. Google Docs, OfficeSuite ou encore Evernote tournent sans problème, d'après nos essais. Et l'affichage des applications est de manière générale très lisible et très clair. La taille de l'écran, en mode portrait comme en mode paysage, permet en effet de taper sur le clavier virtuel sans masquer le champ d'écriture. Toutefois, le S6 Edge reste un smartphone, plus destiné donc à consulter des informations qu'à en produire.

Sur ce point, la consultation récurrente d'applications est facilitée par la panoplie de widgets mise à disposition par Android 5.0 Lollipop et la surcouche TouchWiz.

Côté sécurité toujours, les Galaxy S6 embarquent dans leur processeur la dernière version de KNOX (2.4), la brique de sécurité de Samsung qui permet de séparer hermétiquement contenus personnels et professionnels dans une logique BYOD. Une fonctionnalité intéressante que nous n'avons pas eu l'occasion de tester.

Le module NFC embarqué pourrait également apporter son lot d'avantages, surtout après l'annonce de Samsung Pay, qui doit débarquer très prochainement dans l'Hexagone.

Bonne autonomie

Nous avons constaté que l'autonomie reste très suffisante, une bonne journée et demie, sur des usages mixtes. Surtout, la recharge énergétique est rapide. Il faut moins d'1h40 au téléphone pour établir un cycle complet de charge. La batterie non amovible de l'Edge revendique 2 600 mAh, soit 50 mAh de plus que sur le GS6. Le Galaxy S5 proposait pour sa part 2800 mAh.



Google prépare lui aussi un système dédié à l'Internet des objets

Brillo. Google pourrait profiter de sa conférence annuelle I/O qui se tient le semaine prochaine pour dévoiler un nouveau système d'exploitation dérivé d'Android. Surnommé « Brillo », il s'agirait d'un système consommant peu de mémoire vive destiné à faire communiquer entre eux les objets connectés.

Google I/O, la conférence annuelle de Google qui se déroulera en fin de semaine prochaine, sera peut-être l'occasion de découvrir un nouveau système d'exploitation. Il ne s'agit pas du futur Android M, mais d'une nouvelle plateforme dédiée à l'Internet des objets.

D'après The Information, il est question d'une adaptation d'Android allégée pour fonctionner avec un minimum de 32 Mo de mémoire vive. Le projet qui porte le nom de code « Brillo » serait pensé pour permettre aux objets connectés de communiquer entre eux quelle que soit leur marque. De quoi faciliter le développement du marché, en particulier pour tous les équipements électroniques domestiques (électroménager, capteurs, vidéo surveillance, ampoules connectées, etc.) qui sont aujourd'hui majoritairement cloisonnés par des standards propriétaires.

Mais Google n'est pas le seul à vouloir imposer un système fédérateur. Huawei vient lui aussi d'annoncer un projet similaire. Baptisé LiteOS, il s'agit d'un système d'exploitation poids plume qui ne pèse que 10 Ko capable de gérer automatiquement la détection et la connexion réseau des appareils connectés.

La gestion de la mémoire (enfin) optimisée sur Chrome

Google. L'équipe chargée de développer le navigateur Chrome a confirmé qu'elle plancherait sur une optimisation de la gestion de la mémoire pour offrir une meilleure autonomie.

Logo Google Chrome 11Depuis son introduction en septembre 2008, le navigateur Chrome est passé d'une application légère et ultra rapide à un navigateur particulièrement lourd et plutôt gourmand.



Plusieurs utilisateurs ont notamment observé une autonomie réduite sur leurs machines portables lorsque l'application est en cours d'exécution. A l'occasion d'une discussion sur Reddit, Google a confirmé vouloir adresser ce problème.

Interrogé par un internaute sur le sujet, Aurimas Liutikas, ingénieur sur le projet Chromium, affirme ainsi : « Nous travaillons activement sur l'optimisation de la batterie lorsque Chrome est au premier plan ou tourne en tâche de fond. » sur Android. L'homme ajoute que la société s'est particulièrement centrée sur les aspects de sécurité et de performance, des efforts qui se sont traduits par une forte consommation des ressources. « Étant donnée l'importance de la plateforme mobile, c'est l'une de nos priorités », ajoute-t-il.

Ces travaux seront également portés sur la version desktop du navigateur. L'équipe explique être en train d'analyser Chrome pour optimiser le démarrage de l'application mais aussi améliorer la gestion de la mémoire.

Par le passé, la fondation Mozilla a dû revoir les bases de Firefox pour combler ces fuites de mémoire.

Ces dernières étaient très importantes au sein de Firefox 4.0. L'on se souvient des efforts portés sur le projet MemShrink : quelques mois plus tard, Firefox 7 consommait déjà deux fois moins de ressources.

Cahier culturel



Farida Sellal quitte l'Association pour «*Sauver l'Imzad*»

Sagesse. *A la grande surprise de tout le monde, Farida Sella, dont le nom reste étroitement lié à l'Imzad, vient de claquer la porte de l'Association qu'elle a créée à Tamanrasset, il y a de cela une douzaine d'années, en 2003.*



Lire en pages 12 et 13

La lampe et la lumière pour raconter l'histoire de Bejaia



Lire en page 12

- **Concert :** *la chanteuse serbe Jadranka Jovanovic rend hommage à Noura*
- **Distinction :** *Waciny Laaredj décroche le prix Katara du roman arabe*

Lire en page 12

- **Théâtre régional de Batna :** *Franc succès pour la pièce Zid Enzidlek*

Lire en page 13

Le milieu artistique local honore Rabah Ouferhat à Tizi-Ouzou

Lire en page 13

Demandes d'emploi

- JH 50 ans célibataire Cadre technique gestion bonne présentation 20 années d'expérience professionnelle gestion Approv Stocks PR moyens généraux logistique démarches prospection suivi commercial recouvrements représentation, domiciliation liaisons pré-inventaires sondage consulting préconisation cherche emploi...
émail tichy506@yahoo.fr
telph.. 0542 81 95 36 Béjaia

-JH comptable, CAP, CMTC, 10 ans d'expérience sur PC Compt et PC Paie, maîtrise outil informatique.
Tél : 0553 64 15 00

-JH, Ingénieur d'Etat en Hydraulique, de l'ENSH, cherche emploi dans le domaine.
Tél : 0670 13 33 70

-JF, Gestionnaire en Ressources humaines, cehrche emploi.
Tél : 0552 08 67 91

-Garde-malade, assistante personnées âgées, couchante, cherche emploi chez famille sérieuse.
Tél : 0558 33 97 03

-JF, juriste, licenciée en sciences juridiques en langue française, maîtrise de l'outil informatique + expérience, cherche emploi dans une société publique ou privée.
Tél : 0556 92 52 23

-JH, TS en rats graphiques, infographiste, 9 ans d'expérience, cherche emploi.
Tél : 0552 47 54 74

-JH, 30 ans, master en génie des procédés, option raffinage et pétrochimie, une année d'expérience et trois mois de stage dans le domaine gazier, cherche emploi.
Tél : 0556 33 36 72

-JF, TSen comptabilité option finances, maîtrise PC comptabilité et PC paie, 6 ans d'expérience, cherche emploi.
Tél : 0665 24 69 38

-JH, expérience dans l'administration, avec permis de conduire, cehrche emploi.
Tél : 0772 56 65 14

-JH, 30 ans, ingénieur d'Etat en génie-civil, cherche emploi dans le domaine.
Tél : 0782 51 89 29

-JF, licence en droit et diplôme en informatique, expérience de 4 ans, maîtrise logiciel Paie, comptabilité, commerciale cherche emploi comme comptable.
Tél : 0795 12 38 77

-JH, Ingénieur d'Etat en génie-mécanique, 4 ans d'expérience, cehrche emploi dans le domaine.
Tél : 0541 605 619

-JH, 33 ans, TSen informatique, expérience dans administration réseau, cehrche emploi.
Tél : 0661 54 03 13

-JH, architecte agréé, expérience de 4 ans, maîtrise 2D et 3D, Photoshp, suivi et contrats. Cherche emploi ou travaux.
Tél : 0552 57 04 30

-JH, 33 ans, superviseur HSE, expérience professionnelle, maîtrise des langues française et anglaise, cherche emploi dans le domaine.
Tél : 055 81 98 93

-JF, 27 ans, CAP en informatique, expérience comme secrétaire, standardiste, saisie et agent de bureau, cherche emploi, de préférence à Alger et environs.
Tél : 0553 81 85 77

-JH, TSen bâtiment, conducteur des travaux, expérience de 12 ans, cehrche emploi à Alger ou à Tipaza de préférence.
Tél : 0554 04 86 99

-JH, arcitecte agréé, expérience de 8 ans, suivi de chantier.
Tél : 0777 79 29 27

-JF, ingénieur d'Etat en biologie, 4 ans d'expérience, cherche emploi.
Tél : 0540 35 67 72

-JH, 31 ans, marié, licence en comptabilité, 5 ans d'expérience dans le domaine, tenue comptabilité, déclarations fiscales et parfiscales, cehrche emploi.
Tél : 0550 51 12 21

-JF, Licence en sciences degestion, option finances, 3 ans d'expérience, maîtrise SCF, PC comptailité, cherche emploi.
Tél : 0696 20 67 63

-JH, 22 ans, licencié en comptabilité, cherche emploi dans le domaine.
Email : evilmist@hotmail.fr

-JH, 25 ans, master en biotechnologie et pathologie moléculaire, cherche emploi dans le domaine.
Tél : 0552 40 82 24

-JF, licence en sciences juridiques + CAPA, une année de stage pratique, maîtrise de l'outil informatique, des langues française et anglaise, cherche emploi.
Tél : 0779 53 09 49

-JF, licence en sciences juridiques + CAPA, une année de stage pratique, cherche emploi.
Tél : 0540 35 67 72

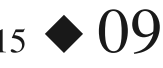
SOS

Jeune fille âgée de 24 ans, handicapée à 100%, cherche poussette IMC enfants + couches adultes.
Tél : 0779 80 68 05

A nos lecteurs

Pour vos demandes d'emploi, lancement des SOS, n'hésitez pas un instant à nous les confier pour leur publication gratuite.*il suffit juste de nous les envoyer sur notre adresse : quotidienlacite@gmail.com







Les jihadistes consolident leur emprise sur une vaste région en Syrie et en Irak

EI. *Les jihadistes du groupe Etat islamique (EI) ont pris au régime en Syrie le dernier poste frontalier avec l'Irak, consolidant leur emprise sur une vaste zone transfrontalière après la conquête de Palmyre, dont les trésors archéologiques sont menacés.*

L'EI contrôle désormais la moitié du territoire de la Syrie, pays ravagé depuis plus de quatre ans par la guerre civile, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

En huit jours, cette organisation ultraradicale sunnite a réussi à prendre Ramadi, la capitale de la province irakienne d'Al-Anbar, puis jeudi Palmyre, dans le désert syrien frontalier de l'Irak, avant de progresser vers le sud syrien pour s'emparer du poste frontière d'Al-Tanaf d'où se sont retirées les soldats.

Désormais, les trois passages frontaliers avec l'Irak échappent au régime de Bachar al-Assad: celui de Boukamal est aussi aux mains de l'EI et le poste de Yaaroubié, plus au nord, est contrôlé par les forces kurdes. coups de force L'EI renforce ainsi son emprise sur une large bande territoriale transfrontalière qui lui permet d'étendre son «califat» proclamé en juin 2014, malgré les frappes quotidiennes menées par une coalition internationale dirigée par les Etats-Unis sur ses positions en Syrie et en Irak depuis plus de neuf mois.

Responsable d'atrocités et accusé de crimes contre l'Humanité, ce groupe fort de dizaines de milliers d'hommes a profité de la guerre civile en Syrie pour prendre des territoires dès 2013 et de l'instabilité en Irak pour y renforcer sa base.

«Menacer la Syrie profonde»

«Le fait que l'EI contrôle la moitié du territoire syrien (plus de 95.000 km2), signifie que le régime syrien ne détient plus que 22% de ce territoire», le reste étant aux mains d'autres groupes rebelles, selon le directeur de l'OSDH, Rami Abdel Rahmane.

«Pour l'EI, même s'il s'est emparé de régions peu peuplées, cela signifie qu'il contrôle désormais une étendue géographique très importante qui lui permettra de menacer la Syrie profonde comme Homs et Damas», a-t-il dit vendredi à l'AFP. Ces deux villes sont des bastions du régime.

Palmyre, véritable carrefour routier, est située dans la province de Homs frontalière de celle d'Al-Anbar en Irak. Elle «peut être utilisée pour lancer des attaques en direction de Homs et Damas», estime aussi Matthew Henman, chef de l'IHS Jane's Terrorism and Insurgency Centre.

Alors que l'EI a détruit plusieurs trésors archéologiques dans sa progression en Irak, la communauté internationale craint qu'il ne fasse de même à Palmyre, cité vieille de plus de 2.000 ans, réputée pour ses colonnades torsadées romaines, ses temples et tours funéraires.

L'Unesco a lancé un appel à l'aide à l'ONU pour agir en avertissant que «toute destruction» à Palmyre, inscrite au patrimoine mondial de l'humanité, «serait (...) une énorme perte pour l'humanité».

Une vidéo postée sur Youtube par une chaîne proche de l'EI montre l'entrée de Tadmor (Palmyre en arabe) avec une longue rue déserte, des positions abandonnées par l'armée et un drapeau de l'EI hissé sur l'un des bâtiments.

L'assaut à Ramadi se fait attendre

La bataille déclenchée le 13 mai a fait près de 500 morts et poussé une partie des habitants à la fuite, selon l'OSDH. Parmi les victimes, des dizaines dont des civils ont été décapitées ou fusillées par l'EI selon l'OSDH.

Selon un militant originaire de Palmyre en contact avec ses proches, les jihadistes fouillent les maisons à la recherche de personnes pro-régime et empêchent les habitants de sortir.

L'électricité est coupée.

Outre cette région, l'EI contrôle la majeure partie des provinces de Deir Ezzor et Raqa (nord), et a une forte présence dans les provinces de Hassaké (nord-est), d'Alep (nord), de Homs et de Hama (centre). Il est aussi maître de la quasi-totalité des champs pétroliers et gaziers de Syrie, qui lui assurent une importante source de revenus.

Ailleurs en Syrie, où le régime combat les insurgés depuis la répression en 2011 d'une révolte pacifique, les jihadistes d'Al-Qaïda et leurs alliés rebelles ont pris vendredi un hôpital de la ville de Jisr al-Choughour (nord-ouest) où étaient assiégés 150 soldats et leurs familles depuis près d'un mois, selon l'OSDH.

«Des dizaines de soldats ont pris la fuite, d'autres ont été tués sur place et à l'extérieur de l'établissement, ou ont été capturés», précise l'Observatoire.

De l'autre côté de la frontière, l'EI a poursuivi son offensive en prenant des positions gouvernementales à l'est de Ramadi, alors que la contre-offensive des forces de sécurité, aidées de milices chiites, pour reprendre Ramadi se fait attendre.

La perte de Ramadi est un coup sévère pour le gouvernement irakien et l'allié américain qui a reconnu devoir réexaminer sa stratégie en Irak.

Explosion meurtrière dans une mosquée chiite en Arabie saoudite

Une explosion s'est produite vendredi dans une mosquée chiite de l'est de l'Arabie saoudite, a annoncé le ministère saoudien de l'Intérieur, un militant chiite faisant état d'un attentat suicide ayant fait des morts et des blessés. L'explosion a secoué une mosquée de la localité de Koudeih, province du Qatif, a indiqué le porte-parole du ministère saoudien de l'Intérieur, sans faire état de victimes. Mais un militant chiite local a affirmé qu'il s'agissait d'un attentat suicide qui a fait quatre morts au moins et plusieurs blessés. Des sites d'information de l'est de l'Arabie saoudite ont publié des photos de corps de victimes baignant dans leur sang.

Le porte-parole du ministère de l'Intérieur, cité par l'agence officielle SPA, a ajouté qu'un enquête avait été ouverte après l'explosion et promis de donner ultérieurement plus de détails.

Selon le militant chiite, l'hôpital de Qatif a lancé des appels à des dons de sang. L'établissement a également rappelé des membres du personnel qui étaient de repos, laissant supposer un nombre plus important de morts et de blessés. La localité de Koudeih est située au nord de la ville de Qatif, au coeur de la Province Orientale où se concentre la minorité chiite.

violentes explosions près de Sanaa après des raids de la coalition

De violentes explosions se sont produites aux alentours de Sanaa vendredi matin après des raids aériens de la coalition, conduite par l'Arabie saoudite contre des dépôts d'armes et des positions des rebelles chiites Houthis et de leurs alliés. La coalition, dont la campagne a commencé le 26 mars, maintient la pression sur les rebelles en multipliant les raids aériens contre leurs positions depuis la fin, mardi, d'une trêve de cinq jours destinée à faciliter la distribution de l'aide humanitaire. «C'est une matinée de terreur», a déclaré à l'AFP un habitant de la banlieue sud de la capitale yéménite après la série d'explosions qui a suivi les raids sur deux camps militaires: celui de Dhabwa et celui de Rimat Hamid. A l'entrée nord de Sanaa, les avions de la coalition ont pris pour cible le stade de la Révolution et l'académie de la Garde républicaine, fidèle à l'ancien président Ali Abdallah Saleh, un allié des rebelles. Dans le même secteur, un autre camp de la Garde, celui de Samaa, a été visé, comme la base aérienne Daïlami, proche de l'aéroport international, selon des résidents. Des rassemblements de rebelles à Jarraf et Bani Hadid, également au nord de Sanaa, ont aussi été visés. A Sarouah, dans la province de Marib (à l'est de Sanaa) les avions de la coalition ont mené dans la matinée une série de raids contre des positions des Houthis, selon des habitants. Aucun bilan des bombardements à Sanaa et dans la province de Marib n'était disponible dans l'immédiat.

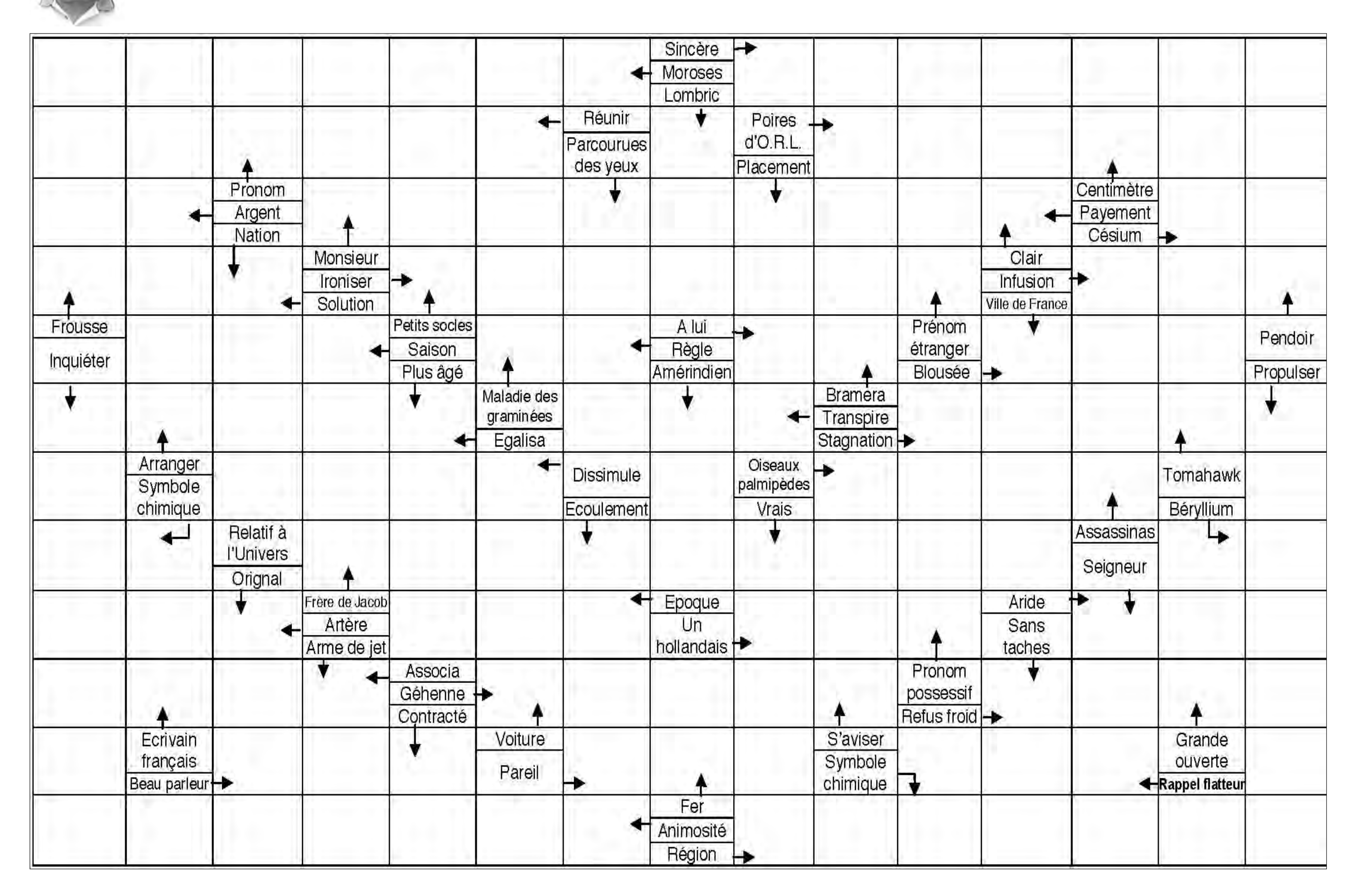
En revanche à Aden, la grande ville du sud, des sources militaires ont fait état de 16 morts dans les rangs des Houthis et de leurs alliés et de trois morts chez leurs adversaires dans des raids et des combats vendredi. Les raids aériens de la coalition s'y sont concentrés sur les positions des Houthis dans plusieurs quartiers, faisant huit morts parmi les rebelles chiites, ont affirmé ces sources. Huit autres Houthis et trois des partisans du président Abd Rabbo Mansour Hadi, sont morts dans des combats de rue, selon ces sources.

Par : Rachid Adrar et Sadi Djouder



Rachid Adrar

Mots Fléchés N° 623



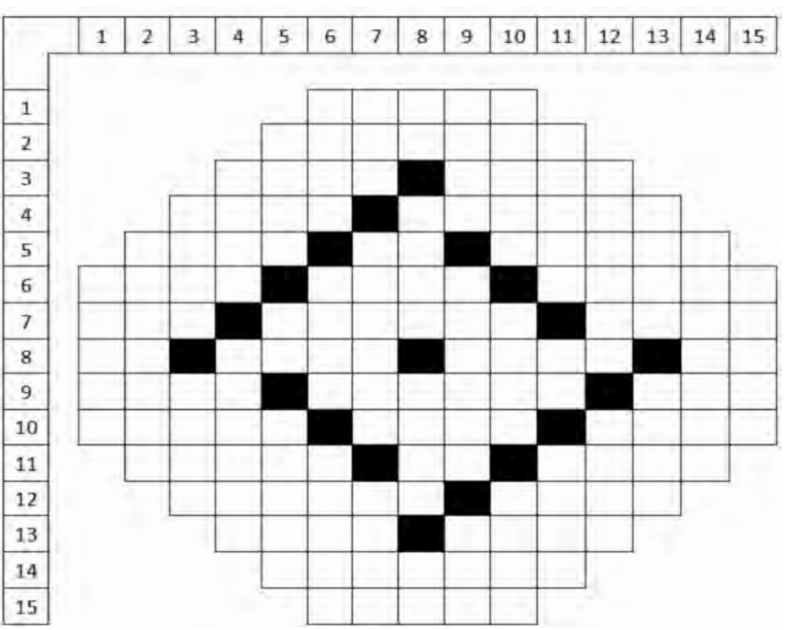
Mots croisés N° 623

Horizontalement :

1 – Ville côtière. 2 – Garder dans sa mémoire. 3 – Côté d'une poulie. – Récent. 4 – Signaux lumineux. – Mi-temps. 5 – Chef de corps. – Symbole chimique. – Vin blanc d'Espagne. 6 – Convive. – Dieu grec de la guerre. - Bouleversées. 7 – Retranche. – Hôtel de ville. – Pronom personnel. 8 – Tantale. – Mélodies. – Cérémonial. – Erbium. 9 - Orignal. – Poursuivra en justice. – Pas ailleurs. 10 – Perception des impôts. – Fleuve d'Irlande. – Copain. 11– Etreignit. – C'est-à-dire. – Plissement. 12 – Inexpérimentée. – Hutte. 13 – Exister. – Prophète juif. 14 – petit trou pour placer un lacet. 15 – Onomatopée qui désigne le bruit fait par une personne qui renifle.

Verticalement :

1 – Demeure somptueuse en ville. 2 – Entières. 3 – Célèbre. – Gouffre creusé par les eaux d'infiltration. 4 – Mouvement d'haltérophilie. – Faute grossière. 5 – Homme débauché. – Note de musique. – Une des neuf muses. 6 – Passetemps. – Rivière de Suisse. – Surfaces. 7 – Libère les ouailles. – Commune française. – Voie lactée. 8 – Pronom personnel. – Sentir mauvais. – Fait le travail du postier. – Mesure itinéraire. 9 – Ville en Italie. – Monstre marin. – Groupe de Blues rock américain. 10 – Endroits. – Irlande. – Solution. 11 – Malicieuse. – Possessif. – Brame. 12 – Close. – Ville en Italie. 13 – Sans compagnie. – Métalloïde très volatil. 14 – Elégante. 15 – Suite.



Mots Croisés N° 622

E	P	A	R	■	R	E	P	U
P	E	R	I	P	E	T	I	E
E	R	■	S	A	S	■	N	L
E	S	T	E	R	■	A	G	E
■	U	R	E	■	T	I	R	■
L	A	I	■	R	A	R	E	S
I	D	■	P	E	T	■	R	I
M	E	N	A	G	E	R	I	E
E	R	I	N	■	R	I	E	N

Mots fléchés N° 622

A	S	S	E	N	E	S	■	L	A	N	E	R	E	T
L	I	E	N	■	M	E	N	A	I	■	T	I	R	E
E	R	S	■	M	E	T	I	S	S	E	■	S	E	T
V	E	■	N	E	T	■	A	■	E	T	C	■	S	I
I	■	M	A	L	■	M	I	S	■	A	I	R	■	N
N	O	U	V	E	A	U	■	O	U	T	R	A	G	E
■	U	R	E	■	A	S	S	I	S	■	E	T	A	■
A	T	■	T	U	■	E	T	E	■	O	R	■	T	E
N	A	T	■	T	E	■	E	■	A	U	■	C	E	P
D	R	A	P	■	M	U	L	E	T	■	A	U	R	A
I	D	I	O	T	■	T	E	S	■	C	R	I	A	I
N	E	T	T	E	T	E	■	T	A	M	A	R	I	S

la Cité

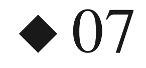
Edité par la SARL **Temoignage** au capital social de 100 000,00 DA

Adresse : 07, rue Mohamed Bendris, Hussein Dey - Alger
Impression : SIA

Compte CPA : 115 400 0001150 92 Agence Ali Boumendjel
R.C : 13 B 100 6842-16/00
N.I.S : 0013165100654 50
N.I.F : 001316100684251

Directeur de la publication *Nadjib Touaibia*
Téléphone :
- 0555913265
- 0659208202
- 0550678400

Tél / Fax : **+ 213 (0) 23 776 876**
E-mail : **quotidienlacite@gmail.com**
www.lacitedz.net



Débat jeudi sur la pénétration du gaz naturel à Tizi-Ouzou

Taux de raccordement. *L'état d'avancement des différents programmes de raccordement des villes et villages de la wilaya de Tizi-Ouzou a été au centre d'une importante réunion jeudi à la wilaya, en présence du wali, des différents directeurs de l'exécutif, des chefs de daïras, des présidents d'APC, de la Sonelgaz, et des entreprises réalisatrices.*

En ouvrant la séance, le wali a indiqué qu'après avoir résolu le problème de paiement des entreprises avec le concours du ministère de l'Energie et de la Sonelgaz, la wilaya dispose de la couverture financière nécessaire pour tous les programmes en cours et à venir avant de demander aux entreprises réalisatrices de « redoubler d'efforts pour faire avancer les travaux ». Dans son point de situation, le wali indiquera que « 182 000 foyers sont déjà raccordés et 113 000 branchements en cours de réalisation et, d'ici à la fin du programme, 300 000 foyers seront raccordés et la wilaya atteindra un taux de raccordement de 98%». D'autres chiffres ont été fournis, à l'occasion, par le directeur de l'énergie et des mines de la wilaya. On apprendra dans le même sillage que le taux de raccordement de la wilaya arrêté au 25 mars 2015 est de l'ordre de 62% correspondant au raccordement de 182 514 foyers et au terme du reste à réaliser des programmes en cours, le taux passera a 93% correspondant au raccordement de 295 360 foyers et qu'au terme du programme quinquennal, le taux sera de 98%.

Le même intervenant a fait savoir que le réseau de distribution réalisé à ce jour est de 3 947,7 km réalisés sur 4 110 km prévus, ce qui donne 108 891 branchements réalisés sur les 119 151 prévus par les programmes PC/PCSC. On apprendra aussi que le programme quinquennal 2010-2014 a été réparti en trois tranches avec un objectif de raccordement de 130 000 foyers, soit une consistance d'environ 5000 km pour un montant de 22 750 millions de DA. La première tranche comprend 70 lots pour un réseau de distribution estimé à 1 022 km sur les 1 190 prévus. Le nombre de villages inscrits dans cette 1ère tranche est de 143 répartis sur 26 communes. La 2ème tranche concerne 400 villages à travers 46 communes et 16 daïras. Le réseau de distribution réalisé dans le cadre de cette



tranche est de 42 km seulement sur 1 184 prévus par les programmes de PC/PCSC et PS. Le total des programmes en cours de réalisation est de 3 276 km et de 112 846 branchements. 113 programmes qui représentent 1898 km, soit 55 306 branchements, attendent leur démarrage. Cette séance de travail a été aussi saisie pour demander aux autorités locales d'assister les entreprises réalisatrices, d'écouter leurs préoccupations et régler les contraintes auxquelles elles sont confrontées. D'ailleurs, le wali a exhorté les chefs de daïras de « tenir à partir de la semaine prochaine des réunions des comités techniques de daïras consacrées au gaz afin d'examiner les contraintes recensées et avancer dans la réalisation afin d'atteindre l'objectif escompté qui est de mettre en service l'ensemble du programme avant la fin de l'année en cours ».

S'agissant des préoccupations des présidents d'APC par rapport à la remise en l'état des lieux par les entreprises, le wali a répondu que la Sonelgaz sera « instruite à l'effet d'exiger le quitus des P/APC avant le paiement des situations afin d'inciter les entreprises de procéder à la remise en l'état des lieux à l'achèvement des travaux ».

Dahbia B.

Azazga : *hommage émouvant au regretté Mohand Lounis dit Khalis*

Le 22 Mai 2014, la population d'Azazga apprend avec stupeur la disparition de M. Lounis Mohand surnommé par ses intimes « khalis ». La nouvelle tombera tel un couperet et assombrira l'atmosphère. Connu dans tous les milieux, le regretté Mohand khalis était un fervent supporter de la J.S.Azazga qu'il soutenait avec toute sa rigueur et la J.S.Kabylie. Dans les rangs des sportifs, sa mort a été accueillie avec une profonde tristesse. Employé de la santé publique, il exercera au sein de l'E.P.S.P. d'Azazga jusqu'à sa retraite en 2013

Ce fils de chahid décèdera une année après. Ses amis ne l'ont pas oublié et ont organisé après s'être recueilli sur sa tombe, en cette journée du vendredi du 22 mai, des festivités à sa mémoire.

L'association d'activités des jeunes « Espoir » d'Azazga et l'association du village Thachroufth dont il est natif, ont organisé un match gala opposant les vétérans de la JSA et de la fameuse équipe de la JET (Jumbo-jet) au stade de Tirsatine d'Azazga.

La famille du défunt, ses proches, ses amis et les sportifs de la région ont tenu à être présents lors de cette commémoration somme toute douloureuse.

Le quotidien « La Cité » se joint aux citoyens d'Azazga, à sa famille, ses amis et à son village en rendant un vibrant hommage à cet illustre personnage que tout le monde a toujours estimé. A ceux et à celles qui l'ont connu et côtoyé, il est demandé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Rachid Yahou

200.000 quintaux de pomme de terre de saison récoltés à Aïn Defla

Agriculture. Une récolte de 200.000 quintaux de pomme de terre a été réalisée dans la wilaya de Aïn Defla au titre de la campagne de saison entamée début mai a indiqué jeudi le responsable du service des statistiques de la direction des Services agricoles (DSA). Cette quantité a été récoltée sur une superficie de 500 hectares, soit 4,30% de la superficie globale destinée à la culture de la pomme de saison, estimé, elle, à 11.650 ha, a indiqué Amar Saâdi, faisant état d'une récolte prévisionnelle de l'ordre de 4 millions de quintaux.

Le rendement moyen a atteint près de 350 quintaux à l'hectare au niveau des régions où la récolte a commencé, a affirmé le même responsable, précisant que la culture de la pomme de terre dans la wilaya est concentrée notamment dans les zones de Djellida, Aïn Soltane, El Amra, El Abadia, Aïn Defla et Bir Ould Khélifa.

La récolte de la pomme de terre de saison de l'actuelle saison a été entamée "relativement tôt" cette année en raison de la chaleur ayant sévi à la fin du mois d'avril, a-t-il noté, faisant remarquer que l'opération de récolte de la pomme de terre de saison devrait prendre fin vers la première quinzaine du mois de juin. Une production globale (pomme de terre de saison et d'arrière-saison) de plus de 7 millions de quintaux est récoltée annuellement dans la wilaya de Aïn Defla depuis 3 ans, a-t-il rappelé, faisant état de la disponibilité de quelque 450.000 m3 destinées au stockage et à la régulation du marché de ce tubercule.

Propositions de prêts sans intérêts aux investisseurs de la pêche à Boumerdès

Crédits. La direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Boumerdes, a, en coordination avec la chambre de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya et des ports de Dellys, Cap Djinet et Zemmouri El-Behri, entamé des réunions consultatives élargies avec les professionnels du secteur visant à déterminer les conditions et les modalités de mise en œuvre de nouvelles procédures d'octroi de prêts sans intérêt au profit des investisseurs dans le secteur. Cette nouvelle politique adoptée par le ministère de la pêche et des Ressources Halieutiques vise surtout à moderniser le secteur, et ce, à travers les rencontres de proximité avec les professionnels du secteur visant à enrichir les propositions relatives aux différentes activités de ce secteur stratégique. La wilaya de Boumerdès est, faut-il le souligner, relativement en avance dans la mise en application de cette politique adoptée par le ministère de la Pêche et Ressources Halieutiques, en ayant programmé des rencontre à travers les ports du département afin d'assurer une large participation des professionnels du secteur et donc d'avoir un grand nombre de propositions qui seront étudiées le 28 mai prochain au niveau du département. Une fois les propositions étudiées et récapitulées au niveau de la chambre de la pêche et de l'aquaculture, elles seront transmises au ministère de tutelle qui a programmé pour le mois de juin prochain une rencontre national afin d'étudier toutes propositions proposées par les autres wilayas. Concernant les prêts ils sont estimés à 400 millions de centimes pour les ceux qui souhaitent le renouvellement et/ou la modernisation de leur flotte de pêche, un prêt annuel de 100 millions de centimes pour ceux qui pratiquent de petites et rapides activités. Notons enfin que, le Fond national du développement de la pêche et de l'aquaculture (FNDPA), se chargera des intérêts des prêts destinés au développement du secteur de la pêche, et ce, en vertu notamment de l'article 90 de la loi de finance 2014 relative au développement de ce secteur stratégique.

A. Massinissa

CUISINE

Quiche au fromage de chèvre



Ingrédient :
- 300g de pâte brisée
- 4 c à s de crème fraiche
- 4 tranches de fromage de chèvre
- Un verre à thé de lait entier
- 3 œufs moyens
- Quelques branches de persil
- Poivre
- Sel

Préparation
- Aplatir la pâte dans un moule à tarte beurré.
- Piquer la avec une fourchette.
- Dans un bol, mélanger le lait avec la crème fraiche, les œufs, les morceaux de fromage de chèvre.
- Saler et poivrer.
- Verser ce mélange sur la pâte aplatie.
- Cuire au four préchauffé à 200° pendant 25 minutes.
- Servir tiède.

Tajine d'aubergines

Ingrédients :
- 600 g de gigot d'agneau
- 3 aubergines
- 4 tomates, 1 oignon
- 6 gousses d'ail
- Huile d'olive
- Paprika, cumin, vinaigre
- Sel, poivre, safran

Préparation :
- Couper l'oignon en lamelles et les tomates pelées et épépinées en petits dés. Les mettre dans une cocotte-minute avec la viande, 3 gousses d'ail hachées, l'huile d'olive et les épices.
- Faire revenir pendant 5 minutes et recouvrir d'eau.
- Cuire à couvert pendant 30 minutes sur feu moyen. - Pendant ce temps, préparer les aubergines en les coupant en deux parties inégales.
- En partant de la tête laisser 5 cm, cette partie est à -mettre à cuire avec le tajine et le reste servira pour préparer le caviar d'aubergines.
- Une fois les 30 minutes passées, rajouter les 3 têtes d'aubergines et mettre à cuire pendant 15 minutes.
- Laisser réduire pour avoir une sauce onctueuse.
- Pour la présentation, mettre tout d'abord la viande et la sauce, mettre par dessus le caviar d'aubergines



Ingrédient :
- 60 g de farine
- 1 cuillère à café de levure
- 60 g de sucre
- 60 g de beurre
- 15 g de poudre de noisettes, sucre vanillé
- 1 œuf + 1 jaune d'œuf
- 200 g de chocolat : noir, au lait.

Préparation :
- Préchauffer le four à 220°C. Mieux vaut utiliser un moule en silicone pour faciliter le démoulage du chocolat. Dans un saladier, blanchir l'œuf et le jaune avec le sucre. Ajouter la farine. Mélanger énergiquement. Incorporer petit à petit le beurre fondu puis laisser reposer une heure au réfrigérateur. Garnir les moules à moitié de pâte et enfourner à 220°C. Puis, quand il se forme un creux au niveau de la future bosse, baisser le four à 180°C et poursuivre la cuisson environ 6 minutes. Démouler sur une grille à la sortie du four puis déposer dans chaque empreinte un carré de chocolat de votre choix, passer quelques secondes dans le four éteint. Déposer les madeleines sur le chocolat fondu, presser un peu et mettre au frais pour faire durcir. Démouler et dévorez-les car c'est un délice.

Citation du jour :

« Le grand Dieu fit les planètes et nous faisons les plats nets. »

François Rabelais

Astuce grand-mère

Produits ménagers : fabriquer son nettoyant wc



Comment fabriquer soi-même son nettoyant WC ?

Pour nettoyer naturellement le fond de votre cuvette, il existe une astuce de ménage simple et efficace. Ce produit naturel va désinfecter et détartrer vos toilettes. Découvrez cette astuce de grand-mère indispensable !

Ingrédients
- 1/2 verre de vinaigre blanc
- 1/2 verre de bicarbonate de soude
- 4 gouttes d'huile essentielle de Tea Tree (d'arbre à thé)

Recette du nettoyant wc de grand-mère

1. Versez le bicarbonate de soude directement dans le fond de votre cuvette.
2. Ajoutez-y aussitôt le vinaigre blanc.
3. Laissez se produire l'effervescence des deux mélanges.
4. Mettez l'huile essentielle de Tea tree.
5. Laissez agir pendant au moins 30 minutes.
6. Frottez avec une petit brosse de WC.
7. Tirez la chasse d'eau.

Lotion de thym contre les pellicules

Comment faire sa lotion anti pelliculaire maison ?

Découvrez la recette antipelliculaire de nos grands-mères. Une lotion très efficace contre les pellicules !

Recette de Grand-mère
Ingrédients
- 4 c. à soupe de thym séché
- 2 tasses d'eau

1. Faites bouillir le thym séché avec l'eau dans une casserole.
2. Laissez chauffer pendant environ 10 minutes.
3. Filtrez.
4. Laissez refroidir.
5. Appliquez cette lotion sur cheveux humides après votre shampooing en massant le cuir chevelu. Inutile de rincer.

L'actu vue sous un autre angle de dire N° 34

Selon une étude de l'UGCAA : les prix augmenteront de 20% durant le ramadan
« Quelques jours du mois de Ramadan, l'UGCAA annonce, qu'en raison de la très forte demande qui va s'exprimer sur certains produits, une hausse des prix, estimée à 20%, est attendue pendant la semaine prochaine et la première semaine du mois sacré. »
- D'abord, on voudrait bien savoir de combien les prix ont augmenté AVANT le Ramadhan…

Khaled Bourayou, avocat au barreau d'Alger :
«la justice est le miroir de vérité du système»
- D'accord, quand il s'agit de système. Mais qu'en est-il en réalité quand la justice est confrontée à plus de… six thèmes ?

Présidentielle de 2014 : qui seront les candidats à la prochaine élection ?
«La formation du prochain gouvernement est certes une question importante, mais plus importante encore est celle de savoir qui aurons-nous comme candidats pour la prochaine présidentielle. Le retard dans la formation du gouvernement a beau être expliqué par des raisons conjoncturelles telles que la préparation de la célébration du Cinquantenaire de l'Indépendance, celle des examens ou tout autre prétexte dans le genre, chacun sait au fond que ce ne sont pas les vraies explications qui sont données au citoyen.»
- Espérons seulement qu'avec les urnes et les autres, l'isoloir ne mènera pas à l'isolement…



Un taux de 100% de réussite aux épreuves de la 5e et au BEF : quand les handicapés de Bordj Menaïel donnent l'exemple
« C'est en présence de l'écrivain Kamel Bouchama, ancien ministre, et du professeur Toumi qu'une sympathique réception a été organisée au centre des handicapés de Bordj Menaïel, en l'honneur des élèves handicapés lauréats du BEF et de la Cinquiéme. »
- Bravo les gars ! Preuve, si besoin est, que cette frange de la population sont des citoyens à part entière, et non des citoyens entièrement à part.

Un demi-siècle après l'indépendance : les stigmates persistent à la cité "SAS" de Sidi Salem à Annaba
« 50 ans après l'indépendance, de lourds stigmates coloniaux persistent encore à
Annaba, provoquant un dysfonctionnement au sein de la société, car il génère nombre de dérapages et de nuisances aux populations. »
- Drôle de coïncidence : le nom de cette cité est formé par les initiales de Sidi Salem et de Annaba…

Secteur public : primes et indemnités représentent plus de la moitié des salaires
« La proportion globale des primes et indemnités dans le salaire brut en Algérie représente 52% dans le secteur public alors qu'elle ne représente que 30% chez le privé, selon un responsable de l'Office national des statistiques (ONS). »
- Quand des primes et déprime ne riment pas du tout…

Djamel Ould Abbès à Aïn Témouchent : du nouveau pour les greffes d'organes
« L'agence nationale de greffes d'organes sera installée la semaine prochaine, avec à sa tête une directrice générale, conformément au décret exécutif qui a été entériné par le gouvernement et publié au Journal officiel. »
- De grèves en greffes, la santé prise entre calcul et opération…

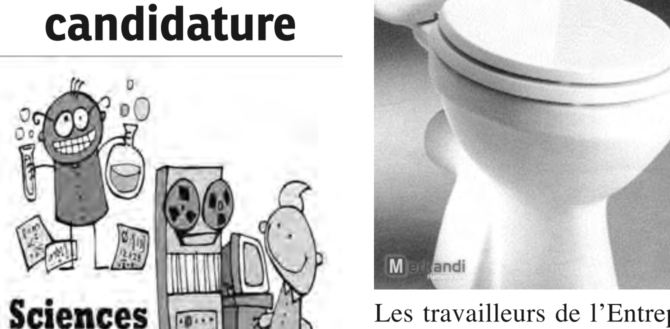
Lem

sofiane.caricaturiste@gmail.com

10 NOVEMBRE
LA "SYMBOL" ALGÉRIENNE SORT LE JOUR D'ANNIVERSAIRE DES INONDATIONS DE BAB-EL-OUED
UNE CATASTROPHE RAPPELANT UNE AUTRE
Sofiane

L'ACTU MOTS À MAUX

Création d'une Académie algérienne des sciences et des technologies : Ouverture du dossier de candidature



L'Académie des sciences constitue la plus haute autorité scientifique d'un pays. Elle concourt au développement des sciences et de leurs applications. En Algérie, l'idée de créer une Académie des sciences et de la technologie a été retenue et suit son chemin.

- L'Académie en question suit son chemin ? C'est bien, tant qu'elle ne sera pas tentée de suivre cent chemins…

La loi obligeant les commerçants à fournir un certificat de garantie n'est toujours pas appliquée



Un arrêté interministériel du 14 décembre 2014 fixant la durée de garantie par nature du bien a été publié dans le journal officiel N° 03 du 27 janvier dernier. Ce décret oblige les opérateurs économiques à fournir un certificat de garantie des biens et services livrés aux consommateurs.

- L'absence de contrôle est la meilleure garantie pour les commerçants de se désengager de l'engagement...

Des indemnisations qui tardent



Les travailleurs de l'Entreprise céramique sanitaire de l'Ouest (ECO), dissoute le mois de juillet dernier, attendent impatiemment qu'ils soient payés, d'autant que ladite décision précise clairement que les intéressés percevront une indemnisation conformément à la convention collective conclue le mois de janvier 2013 entre l'EPE-SPA-ECO et le partenaire social.

- Comme quoi, chez nous, les revendications sont loin de trouver un écho même quand l'entreprise en question s'appelle «ECO»…

Renouvellement du parc de transport de voyageurs : des crédits pour les opérateurs



Les pouvoirs publics s'impliqueront de façon consistante dans l'opération de renouvellement du parc national des transports de voyageurs.

- De ce fait, le prix du billet de transport augmentera et l'usager, comme d'hab, se fera extorquer. Normal, puisque la vocation des bus est de « rouler »…

Lem

Klopp pour finir en beauté

Bundesliga 2014/2015. *Pour son dernier match de championnat à la tête de Dortmund, Jürgen Klopp, l'entraîneur emblématique du Borussia, pourrait finir en beauté, en battant Brême samedi, pour arracher un billet pour les barrages de l'Europa League, lors d'une journée à suspense en bas du tableau.*



Accrocher la sixième place à la maison, malgré un début de championnat complètement raté, serait un joli coup pour le technicien, mais la tâche s'annonce ardue: il faudra non seulement battre Brême, mais aussi compter sur une défaite d'Augsbourg, l'actuel 6e, sur le terrain de Mönchengladbach, déjà assuré de terminer 3e.

Avec Klopp à sa tête, le club de la Ruhr n'a jamais fait moins qu'une sixième place et affiche un palmarès impressionnant: deux titres en 2011 et 2012, une Coupe d'Allemagne en 2012, deux Supercoupes et une finale de Ligue des champions en 2013. L'entraîneur de 47 ans, remplacé la saison prochaine par Thomas Tuchel, pourrait même quitter le club sur un énième trophée puisqu'il dispute la finale de la Coupe d'Allemagne face à Wolfsburg le 30 mai à Berlin, où une victoire serait là encore synonyme d'Europa League.

Cinq équipes menacées

Pour cette dernière journée de Bundesliga, les regards seront aussi tournés vers le bas du tableau, avec pas moins de cinq équipes sous la menace d'une relégation et qui se tiennent en trois points. La lanterne rouge Paderborn est pratiquement condamnée et finira au mieux à la 16e place, synonyme de barrages. Mais la rencontre qu'il l'attend n'en est pas moins intéressante, face à Stuttgart, 16e et menacé de descente également.

Hambourg, 17e, pourrait lui connaître la première relégation de son histoire. Le club historique du nord de l'Allemagne sera sous pression en recevant Schalke qui a tout intérêt à l'emporter pour assurer sa 5e place. Autre choc à hauts risques, le duel entre Fribourg 14e, et Hanovre, 15e, qui pourrait coûter cher au perdant. "C'est dans ces situations extrêmes qu'on voit la personnalité des joueurs", a annoncé l'entraîneur de Fribourg Christian Streich.

Programme

Samedi

Hambourg - Schalke 04
Paderborn - Stuttgart
Eintracht Francfort - Leverkusen
Cologne - Wolfsburg
Bayern Munich - Mayence
Mönchengladbach - Augsbourg
Hoffenheim - Hertha Berlin
Dortmund - Werder Brême
Hanovre - Fribourg

Real Madrid : *la nouvelle déclaration de Carlo Ancelotti sur son avenir !*

Présent en conférence de presse ce vendredi, Carlo Ancelotti s'est de nouveau exprimé sur son avenir au Real Madrid.

L'avenir de Carlo Ancelotti tient en haleine de nombreux supporters du Real Madrid. Avec un contrat expirant en juin 2016, le technicien italien n'est pas encore totalement sur de continuer l'aventure sur le banc merengue et pourrait tout simplement retourner au Milan AC. Mais lors de sa conférence de presse ce vendredi devant un parterre de journaliste, l'ancien coach du PSG est revenu sur son avenir et a de nouveau mis sur les choses au clair. « Je n'ai pas encore parlé avec le club, je suis encore l'entraîneur jusqu'à ce que le club communique avec moi. Tous les ans, il y a de nombreux mouvements d'entraîneurs. Cela ne me surprend pas. Mais j'ai toujours la même relation avec le président. Si je reste, ce serait fantastique, Si je m'en vais, je me souviendrai de deux bonnes années. Mon sentiment est que je vais continuer avec le club. J'aime ce club et la ville de Madrid », a déclaré Carlo Ancelotti en conférence de presse.

Selon les informations de Marca, Carlo Ancelotti aurait bien fixé deux conditions pour rester sur le banc madrilène. Le technicien italien aurait demandé à Florentino Pérez d'engager un préparateur physique pour son effectif, mais a également évoqué la mise en place d'un programme d'entraînement plus poussé que celui de cette saison.

PSG : *ce message fort adressé à Pogba et Cabaye !*

Alors qu'ils devraient être directement concernés par le prochain mercato estival, au PSG et ailleurs, Paul Pogba et Yohan Cabaye doivent-ils être vigilants dans leurs choix vis-à-vis de l'équipe de France ? Didier Deschamps s'exprime sur le sujet.

C'est un fait, le mercato estival approche à grands pas et plusieurs joueurs majeurs de l'équipe de France devraient être amenés à changer d'air. Outre Hugo Lloris et Alexandre Lacazette, Paul Pogba et Yohan Cabaye devraient être directement concernés. Interrogé sur ces l'avenir de ces deux joueurs en particulier ce vendredi en conférence de presse, le sélectionneur de l'équipe de France Didier Deschamps leur a fait passer un message. « Cabaye et Pogba prennent des risques avec l'équipe de France en cas de transfert ? Ils sont libres. Certains m'appellent pour me demander conseil, ça m'est déjà arrivé. Il n'y a pas d'obligation. Ils savent que le temps de jeu est plus ou moins important, et il le sera encore plus dans le dernier semestre 2016 quand on basculera sur l'Euro. Ce sont des choix de carrière, s'ils veulent échanger avec il n'y a pas de souci », assure Didier Deschamps. Pour rappel, Yohan Cabaye pourrait quitter le PSG, tandis que Paul Pogba pourrait lui débarquer au sein du club de la capitale ou alors chez un autre cador européen (Real Madrid, Manchester City…). Didier Deschamps s'est exprimé plus en détails sur la folle saison de Paul Pogba à la Juventus : « C'est encore un jeune joueur qui fait beaucoup de bonnes choses. Il peut encore progresser, mais il marque quand même des buts cette saison ! On ne va pas lui demander des statistiques d'attaquant. Il marque, il peut encore le faire mieux, mais ce qui m'intéresse c'est qu'il soit performant. Il laisse peu de personnes insensibles, il doit gérer ca, mais le plus important c'est qu'il soit très bien revenu de sa blessure ».

PSG, Manchester United… Que doit faire Cristiano Ronaldo ?

Alors que Cristiano Ronaldo se poserait des questions, quel chemin doit-il prendre pour poursuivre sa carrière ?

Selon les dernières informations de Marca, Cristiano Ronaldo s'inquièterait pour l'avenir du club et pour le sien après une saison blanche qui devrait se conclure avec le départ de Carlo Ancelotti.

Le président merengue Florentino Pérez serait au courant des inquiétudes de sa star, qui disposerait par ailleurs « d'une offre permanente du PSG. »

Manchester United, principal rival du PSG ?

Si le PSG semble toujours dans la course pour accueillir CR7, Manchester United pourrait bien s'immiscer.

En mars dernier, un journaliste du quotidien AS rapportait une information selon laquelle Sir Alex Ferguson avait dîné avec l'attaquant portugais en marge d'un match de Ligue des Champions. « C'est le joueur le plus cher au monde, car c'est le meilleur joueur au monde, le plus grand sportif de tous les temps. Cristiano Ronaldo n'a pas d'équivalent. Son prix ? C'est un milliard, le montant de sa clause ! Mais si demain le Real Madrid décide de le vendre pour 400 millions d'euros, un club les mettra ! (…) Il m'a dit qu'il aimait les fans de Manchester United, car il est resté six ans ici.

Mais maintenant, il est au Real Madrid et il prendra sa retraite là-bas », avait confié Jorge Mendes en février dernier.

Sans Benzema, avec la surprise Ntep

Equipe de france. L'absence de Karim Benzema (Real Madrid), blessé, et la présence surprise de Paul-Georges Ntep (Rennes), pour la première fois convoqué, marquent la liste des 24 joueurs dévoilée vendredi par le sélectionneur de l'équipe de France Didier Deschamps en vue des matches amicaux contre la Belgique et l'Albanie en juin.

Deschamps a retenu dans sa liste Patrice Evra et Paul Pogba, en dépit de la finale de la Ligue des champions qu'ils joueront avec la Juventus contre Barcelone le 6 juin.

Ces deux joueurs seront donc absents contre la Belgique au Stade de France le 7 juin mais seront à disposition pour le déplacement en Albanie le 13 juin.

"Paul-Georges Ntep, c'est un joueur avec beaucoup de vitesse, qui évolue sur le côté, dans un registre différent des autres joueurs, avec une bonne marge de progression. Il a un profil et des caractéristiques différents des autres attaquants qui évoluent dans un registre axial", a commenté Deschamps.

Liste des 24 joueurs

Gardiens : Hugo Lloris (Tottenham/ENG), Steve Mandanda (Marseille), Stéphane Ruffier (Saint-Etienne)

Défenseurs : Patrice Evra (Juventus Turin/ITA), Christophe Jallet (Lyon), Laurent Koscielny (Arsenal/ENG), Bacary Sagna (Manchester City/ENG), Mamadou Sakho (Liverpool/ENG), Raphaël Varane (Real Madrid/ESP), Benoît Trémoulinas (FC Séville/ESP), Eliaquim Mangala (Manchester City/ENG)

Milieux de terrain : Yohan Cabaye (Paris SG), Maxime Gonalons (Lyon), Geoffrey Kondogbia (Monaco), Blaise Matuidi (Paris SG), Moussa Sissoko (Newcastle/ENG), Dimitri Payet (Marseille), Paul Pogba (Juventus/ITA)

Attaquants : Mathieu Valbuena (Dynamo Moscou/RUS), Antoine Griezmann (Atletico Madrid/ESP), Alexandre Lacazette (Lyon), Nabil Fekir (Lyon), Olivier Giroud (Arsenal/ENG), Paul-Georges Ntep (Rennes)

cours au FLN



Appel du pied : *le MSP appelle le pouvoir à un dialogue sérieux*

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderrazak Mokri, a lancé jeudi à Médéa un appel en direction des autorités du pays pour engager un dialogue «sérieux et inconditionnel» afin d'éviter au pays «une dégradation de la situation».

«Nous disons aux autorités du pays que la voie du dialogue et de la concertation est encore ouverte et possible et qu'il est temps de s'ouvrir sur la classe politique», a déclaré le premier responsable du MSP lors de l'ouverture des travaux de la 4e université de printemps du parti.

«Les autorités doivent savoir qu'elles ne sont plus en mesure d'apporter des solutions à la crise actuelle», a ajouté M. Mokri, les invitant, à cet effet, a «reconsidérer» leur position vis-à-vis de la classe politique, notamment les partis de l'opposition.

Le président du MSP a appelé a éviter, «l'exclusion» des partis qui ont un ancrage politique dans la société et qui sont capables de présenter des alternatives «la crise multidimensionnelle que vit le pays». «La solution à la crise est à notre portée», a-t-il expliqué, relevant qu'«il suffit juste de tourner la page des anciennes pratiques».

L'edito

de Mourad Bendris

Nouvelle duplicité européenne en vue

> Au prétexte d'éliminer les «passeurs» -dans les faits, de véritables réseaux organisés activant à l'échelle de plusieurs pays- qui seraient derrière l'immigration clandestine à destination du Vieux-Continent, l'UE se prépare, en effet et sérieusement, à intervenir militairement en Libye;

Le drame des naufrages à répétition en Méditerranée de migrants clandestins et leur lourd bilan en pertes humaines a fini par faire réagir l'Union Européenne. Malheureusement pas dans le sens attendu par tous ceux qu'une telle répétition choque profondément. Qu'ils soient simples citoyens ou Etats concernés, du manière ou d'une autre, par ce problème. Et ce, pour deux raisons. Alors qu'ils s'attendaient à une approche globale dans son traitement, dans le sens où tous ses aspects auraient été pris en considération, ils ont été non pas surpris mais, là aussi, choqués d'apprendre que les ministres des Affaires étrangères et de la Défense des Etats membres de l'UE, qui se sont réunis au milieu de la semaine passée à Bruxelles, en plus de continuer à privilégier l'approche strictement répressive de ce véritable phénomène – c'est la première raison -, veulent l'utiliser dans un objectif autrement plus pernicieux - et c'est là, le seconde de ces raisons. Puisque (cet objectif) s'inscrivant en droite ligne dans la logique interventionniste que semblent privilégier ces derniers temps, si ce n'est l'UE en tant qu'entité, certains de ses membres influents, assurément. Tels, la France, l'Italie et le Royaume-Uni qui ont déjà eu à intervenir militairement en Libye; pour rappel, en 2011, dans le cadre de l'OTAN et dans la foulée de ce qui est cyniquement, au vu de ses retombées néfastes sur les pays où il s'est produit, appelé le « printemps arabe ». Au prétexte d'éliminer les «passeurs» - dans les faits, de véritables réseaux organisés activant à l'échelle de plusieurs pays - qui seraient derrière l'immigration clandestine à destination du Vieux-Continent, l'UE se prépare, en effet et sérieusement, à intervenir militairement en Libye; le côté sérieux des préparatifs étant illustré par les démarches officiellement entreprises auprès de l'ONU pour obtenir l'aval de son Conseil de sécurité. Sauf que le gouvernement de Tobrouk, officiellement reconnu par la communauté internationale, a clairement signifié sa ferme opposition à une telle intervention. Et ce, pour, là aussi, deux raisons : la première est que la Libye n'est pas un pays d'origine (de ce phénomène) mais de transit des migrants. Et que, de ce fait, soutient-il, si intervention (aucunement militaire) il devait y avoir, c'est dans les pays d'origine de ces migrants qu'elle aurait lieu. Et la seconde, que l'objectif non avoué de l'intervention envisagée est le contrôle des champs pétrolifères du pays et des sites d'exportation des hydrocarbures se trouvant sur son littoral. Une intervention et un contrôle qui pourraient être, selon nombre d'observateurs, le prélude à la mise en branle effective du plan de partage de la Libye ; dans l'air depuis la fameuse année 2011…

M B

Lamamra qualifie d'audacieuse l'élimination des 25 terroristes à Bouira

Lutte antiterroriste. Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a qualifié jeudi l'élimination de 25 terroristes à Bouira «d'opération audacieuse» et de «bond qualitatif» reflétant la capacité de l'Armée nationale populaire (ANP) et les services de sécurité à contrôler et à éradiquer les cellules terroristes.

Les observateurs considèrent à juste titre que ce qui a été réalisé constitue un bond qualitatif», a indiqué M. Lamamra dans une déclaration à la presse à l'issue de son entretien avec la présidente de l'Assemblée nationale de la République Serbe, Maja Gojkovic, soulignant qu'il «ne reste que des résidus de terrorisme en Algérie».

Le ministre s'est félicité de la capacité de l'ANP et des services de sécurité à contrôler et à éradiquer ces cellules (terroristes), précisant que «cela confirme plus que jamais que l'Algérie est pionnière dans la lutte antiterroriste». Qualifiant l'opération «d'audacieuse et d'importante», M. Lamamra a mis en exergue «l'écho» qu'a trouvé cette opération».

«Le monde entier est désormais convaincu qu'il y a des pays pionniers dans la lutte antiterroriste et l'Algérie est en tête de ces pays», a-t-il soutenu.

Ce genre d'opérations «exige la mobilisation de forces spéciales», a-t-il poursuivi avant d'ajouter que le citoyen algérien «participe à sa manière à l'action visant à mettre un terme au phénomène du terrorisme en Algérie». Lamamra a affirmé dans ce contexte que «le monde entier reconnaît le professionnalisme des forces de sécurité et de l'ANP dans la lutte antiterroriste».

«Il est important que d'autres parties puissent tirer profit de l'expérience de l'Algérie dans la lutte antiterroriste acquise grâce aux sacrifices de ses enfants», a-t-il encore souligné.

Quand est-ce que Béjaïa sera capitale de la culture amazighe ?

Par Chekri Rachid*



Comme d'habitude, je n'aime pas rendre hommage quand d'autres le font précipitamment.

L'Algérie, plutôt la Kabylie, a fêté il y a plus d'un mois le 20-Avril 1980, une date symbolique qui nous fait rappeler le premier combat post-indépendance pour la reconnaissance de notre identité millénaire et qui concerne l'identité amazighe.

L'oppression massive du régime dictatorial de Boumediene était dans un sens le détonateur de la conscience politique de toute la région.

Mis à part la crise que traverse le pays sur tous les plans, la question kabyle reste un événement majeur qui occupe l'actualité algérienne de par sa complexité, un événement que le pouvoir veut exploiter à des fins aussi machiavéliques que sataniques.

La fissure qui s'est manifestée au sein des Aârouch est le fait d'une politique qui tire son origine du système pour déstructurer ce mouvement, pourtant pacifique, en usant de toutes les manigances.

La situation politique du pays présage expressément un soubresaut social très dangereux qui menace l'unité nationale, une précarité qui se voit à travers le traitement superficiel réservé à la problématique kabyle.

Des mises en scène se succèdent pour enjôler une tranche du peuple en sensibilisant une région contre une autre. Un style primaire de gestion affiche le lymphatisme visible de nos médiocrates. La revendication identitaire qui, apparemment, dérange beaucoup nos décideurs, demeure le détonateur d'une prise de conscience très massive depuis la crise de 1949, en dépit des tentatives qui visent à falsifier l'histoire algérienne, en passant par les liquidations physiques perpétrées sur tous les hommes qui ont compris que l'érosion historique adoptée par le pouvoir en ciblant l'école algérienne ne fait qu'avilir la lignée algérienne. L'arabisation imposée dans notre pays d'une façon peu cavalière n'a fait que clarifier l'intention maléfique des spoliateurs du pouvoir de réduire ce peuple à une harde encline à être moralement animale.

Le dernier discours du Président à la nation a suscité moult lectures paradoxales au sein des Kabyles tant l'expression utilisée n'était qu'au service d'une machination électorale, que le simple citoyen rejette avec indignation. L'alliage lexical qui agrémente cette intervention démontre bien l'indisponibilité de nos dirigeants d'assumer leur rôle face aux exigences populaires. Gouverner, c'est prévoir, et c'est encore convaincre. Tamazight est une évidence ; peut-on nier l'évidence monsieur le Président ?

C R

*Enseignant-écrivain

NB : Rediffusion de cet article paru dans l'édition non distribuée hier à Bejaïa et Bouira

la Cité

La sécurité «dépend aussi» de la coopération du citoyen

Paix civile. *La coopération du citoyen avec les corps de sécurité est importante pour assurer la sécurité et la stabilité dans le pays, a affirmé jeudi le commandant du groupement d'Oran de Gendarmerie nationale, le lieutenant-colonel Djilali Tahri.*

La coopération du citoyen avec la gendarmerie à travers le numéro vert 1055 a permis d'élucider plusieurs affaires, d'arrêter des mis en cause et de contribuer à la protection des personnes et des biens, a indique le même responsable à l'inauguration, au palais des expositions de hai Medina Jdida d'Oran, de "portes ouvertes sur la Gendarmerie nationale".
L'ouverture de cette manifestation d'information, à laquelle ont assisté des autorités locales civiles et militaires, a été marquée par la remise de fauteuils roulants sophistiqués à un nombre d'enfants handicapés dont les parents activent au sein de la Gendarmerie nationale et dans d'autres corps de sécurité.
Des retraités de la Gendarmerie nationale ont été également honorés à cette occasion.
Une visité a été, en outre, consacrée aux stands de cette exposition mettant en exergue différentes activités des brigades et unités de ce corps dont celles de protection des mineurs et de l'environnement et de lutte contre l'atteinte aux biens.
En toile de fond, des exhibitions ont été exécutées par des éléments de gendarmerie dans les domaines d'auto-défense, d'utilisation des armes et de protection des personnalités.
Ces portes ouvertes de trois jours visent, selon les organisateurs, à faire connaitre, davantage au large public, le rôle et missions de cette institution constitutionnelle chargée de l'application des lois de la République et la protection des personnes et des biens.
L'exposition met également en exergue les conditions d'accès aux établissements de formation de la



Gendarmerie nationale, les spécialités et la nature de la formation dispensées aux officiers, sous-officiers et gradés, ainsi que différents équipements et moyens utilisés par ce corps de sécurité pour assurer la sécurité. Les statistiques présentées par le commandement territorial d'Oran de Gendarmerie nationale relatives aux activités des différentes unités font état, depuis le début d'année en cours, de 67 affaires dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, le trafic de drogue en tête, dont 49 traitées soldées par l'arrestation de 94 personnes, la saisie de 11,37 qx de kif, 6,4 grammes de cocaïne et 613 comprimés psychotropes.
Concernant la lutte contre l'immigration clandestine, elles signalent 310 affaires par voie terrestre et l'arrestation de 60 personnes dont quatre ont été refoulées hors du territoire national durant la même période, et une seule affaire permettant d'intercepter 23 personnes au large de la mer.
Le même bilan met en valeur la grande coordination avec les garde-côtes soldée par le démantèlement de plusieurs réseaux spécialisés dans ce genre de crime, grâce à l'intensification de l'activité de surveillance et des patrouilles de contrôle des plages et l'activation des renseignements faisant échec à toute tentative d'émigration clandestine.
En outre, 240 délits et crimes contre des personnes, 362 contre les biens ont été enregistrés et 43 affaires de vol de véhicules ont été traitées soldées par l'arrestation de 12 personnes et la récupération de 13 véhicules volés.

Le billet de Said Mekbel

Au piquet

«Que Dieu châtie et anéantisse les Juifs et tous ceux qui frappent l'Irak ». Cette phrase, avec ce qu'elle a de terrible dans sa première partie n'a pas été extraite d'un journal néo-nazi. Elle vient tout droit «d'Alger républicain», qui a publié un article d'un lycéen paru dans la page hebdomadaire «Au piquet». Voilà donc notre journal, surpris en flagrant délit d'antisémitisme, lui qui a le cuir chevelu si sensible et la peau si vivement écorchée quand le racisme se nourrit de bougnoule, négro ou autre métèque. «Alger rep» qui fait du «youpi-nisme» ! comme quoi ça n'arrive pas qu'aux autres. On n'a strictement rien à dire là-dessus, sinon que la découverte de cette phrase, dans cette page écrite par une jeunesse de lycée, nous a donné beaucoup de tristesse. Et elle fut si grande cette tristesse qu'un moment, on s'est dit sans aucun étonnement que la même phrase aurait pu être écri-te en toute innocence par un lycéen américain qui aurait lui remplacé les mots Juif et Irak par Arabe et Israël.
Quelle époque, où dans une page hebdomadaire écrite pour et par les lycéens il n'y a que des articles de politique et de guerre. Quelle époque qui veut que des enfants qui devraient vivre leurs premiers



amours, dresser les premiers projets de voyage, planter les premiers rêves d'une vie sans histoire, mettent de côté toute forme de pitié, pour demander sans hésiter, à Dieu, de châtier les méchants. Comme si, en ce temps de misères, Dieu avait le coeur à ça. Et puis, allons jusqu'au bout de ta prière, petit, même s'IL le voulait réellement, nous donner à tous ce châtiment, le pourrait-IL seulement, LUI, qui nous connaît tellement et si bien ?

El Ghoul
13 février 1991

Maroc : *sanctions contre deux journalistes après un reportage qualifiant «d'agression» l'intervention militaire au Yémen*

Deux journalistes de la télévision publique marocaine 2M ont été sanctionnés après la diffusion d'un reportage qualifiant d'"agression" les opérations militaires de la coalition arabe au Yémen, auxquelles participe le Maroc, a indiqué jeudi une responsable de la chaîne. La chaîne 2M a diffusé mercredi, dans son journal de la mi-journée, un reportage consacré à une marche des miliciens houthis au Yémen, dans lequel la journaliste de 2M utilise le terme d'"agression" pour qualifier les frappes de la coalition.
"Sur la terre du Yémen, l'agression se poursuit toujours", indique le commentaire du reportage, qui donne la parole à des manifestants houthis.
Il s'agit d'une "erreur professionnelle" car le "terme agression ne traduit pas la réalité de l'action menée par les forces de la coalition, (...) ni même la ligne éditoriale de 2M", a déclaré jeudi au site Le360 la directrice de l'information de 2M, Samira Sitaïl. Elle a indiqué que des sanctions avaient été prises contre la journaliste et la rédactrice en chef du journal, à savoir une mise à pied de 30 jours pour la première et un avertissement pour la seconde. Les sanctions arbitrairement prononcées contre les hommes des médias interviennent dans une conjoncture marquée par de graves atteintes répétées au droit à la liberté d'expression.
Dans son rapport 2014/2015, Amnesty international a affirmé que les autorités marocaine "ont engagé des poursuites pénales contre des journalistes, des militants, des artistes et d'autres personnes qui avaient critiqué - ou étaient considérées comme ayant insulté- le roi ou les institutions étatique (...)".
Le rapport a cité plusieurs journalistes sanctionnés, à l'instar de Ali Anouzla et Hamid el Mahdaoui.

Le président Bouteflika réaffirme le soutien de l'Algérie au peuple yéménite

Position. Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a réaffirmé dans un message adressé au président du Yémen, Abd Rabbou Hadi, à l'occasion de la célébration du 25ème anniversaire de l'unité nationale de son pays, le "soutien de l'Algérie au peuple yéménite et son appui aux démarches visant à jeter les bases de la démocratie et asseoir les institutions constitutionnelles".
"Au moment où le peuple yéménite célèbre le 25ème anniversaire de son unité nationale, il m'est particulièrement agréable de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens, ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations, accompagnées de mes vœux les meilleurs de santé et de bonheur pour vous-même, et davantage de progrès, de sécurité et de stabilité pour le peuple yéménite", a écrit le président Bouteflika dans son message.
"Je demeure convaincu que le peuple yéménite est un peuple sage et clairvoyant et saura dépasser la crise actuelle à travers un dialogue politique global et inclusif qui préserve la souveraineté et la stabilité du Yémen et son intégrité territoriale et permet à son peuple de réaliser ses aspirations à la paix et à la quiétude", a-t-il souligné.
"Je prie Dieu Tout-puissant de vous aider à poursuivre vos efforts pour la construction d'un avenir prospère où le peuple yéménite frère puisse jouir de prospérité et de développement", a conclu le chef de l'Etat.

Poursuite de l'audition des témoins dans l'affaire Khalifa

Procès. Des témoins ont été auditionnés dans l'après midi de jeudi par le juge Antar Menouar dans le cadre du procès de Khalifa Bank, qui se tient au tribunal criminel près la cour de Blida.
L'ex directeur de l'agence de Khalifa Bank d'El Harrach (Alger), Aziz Djamel, qui comparait en tant que témoin, est revenu sur les déclarations qu'il avait tenues devant le juge d'instruction.
Répondant aux interrogations du président de la séance, le juge Antar Menouar, le témoin Aziz Djamel s'est rétracté quant aux propos qu'il avait tenus s'agissant de la remise de sommes d'argent sur instruction d'Abdelmoumène Khelifa, au profit des cadres du défunt groupe.
Le témoin a nié aussi avoir reçu de cartes permettant de bénéficier des services du centre de thalassothérapie de Sidi Fredj (ouest d'Alger), ainsi que des billets d'avions gratuits de Khalifa Airways au profit des cadres d'entreprises ayant placé leur argent auprès de l'agence d'El Harrach de Khalifa Bank.
Aziz Djamel, ancien fonctionnaire du CPA avant de rejoindre Khalifa Bank, a été condamné lors du procès de 2007, à 10 années de prison plus une amende et la saisie de son appartement situé à Cheraga.
Voulant mettre à l'aise le témoin, le président de la séance a déclaré que "le juge s'intéresse aux faits en relation avec les accusations" reprochés aux accusés, rappelant qu'Aziz Djamel répondait en tant que témoin et pas en accusé.
Le procureur général Mohamed Zerg Erras a estimé, pour sa part, que "le sort des accusés en dépendait des déclarations des témoins".
Kerrar Slimane, qui était responsable des finances à la Caisse nationale des retraités (CNR), a soutenu qu'il n'avait pas des "prérogatives" à même de lui permettre de faire changer l'avis au conseil d'administration de la Caisse qui avait décidé de placer l'argent de la CNR dans les agences de Khalifa Bank.
"Je présente seulement la situation financière de la caisse, pas plus", a-t-il dit au juge, tout en reconnaissant avoir bénéficié de 100 millions de centimes qui lui ont été remis dans son bureau.
L'audition des témoins, au nombre de 300 se poursuivra samedi, a indiqué le juge Antar Menouar à l'issue des auditions de jeudi.